

Rapport
d'activité

20
20



VAL D'YERRES
VAL DE SEINE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



édito



L'année 2020 aura été pour notre Communauté d'agglomération, comme pour toutes les autres collectivités, parsemée d'embûches, principalement en raison de la crise sanitaire qui a fortement impacté notre activité.

Certes, les élections municipales étaient déjà inscrites au calendrier électoral mais nul ne pouvait prévoir que, en raison de la pandémie du Covid-19, le second tour aurait lieu plusieurs mois après le premier, provoquant ainsi l'installation d'un conseil communautaire de transition. Ce n'est ainsi que le 5 juillet que l'exécutif communautaire a pu entrer valablement en fonction. Il est à noter à cet égard qu'il a été fort peu renouvelé, 8 des 9 maires du territoire étant réélus et retrouvant donc leur mandat de vice-président de notre EPCI.

S'agissant plus spécifiquement des services de la communauté d'agglomération, leurs activités ont été rythmées par les confinements, déconfinements et reconfinements. De toute évidence, les conditions de travail et d'accueil des usagers en ont été perturbées. Les habitants du Val d'Yerres Val de Seine ont bien compris, et nous les en remercions, que les circonstances ne leur

permettaient pas d'accéder aussi facilement aux structures communautaires (équipements sportifs et culturels, maisons de l'emploi, centre sociaux, ...) qu'ils ont l'habitude de fréquenter. De la même manière, les travaux portés par la Communauté d'agglomération ont également subi un ralentissement en raison des difficultés rencontrées par les entreprises pour assurer le suivi des chantiers.

Pour autant, les agents de notre collectivité ont donné leur maximum au cours de cette période difficile en faisant preuve d'un grand dévouement. Grâce à des trésors d'imagination, ils se sont constamment adaptés aux réglementations sanitaires fluctuantes. En utilisant des dispositifs nouveaux (clic et bouquine dans les médiathèques, télétravail, visioconférences, cours à distance pour les conservatoires, ...), ils ont réussi à assurer, avec la plus grande efficacité possible dans ces circonstances, la continuité du service public communautaire. Je tiens ici à les en féliciter publiquement.

2020 fut donc pour notre Communauté d'Agglomération, comme pour tout le monde, une année compliquée mais elle a permis aussi de révéler de nouveaux objectifs, de nouvelles solutions, de nouvelles solidarités. En ce sens, notre collectivité est sortie renforcée de cette épreuve traversée ensemble. Cela doit être l'occasion de se réinterroger sur ses priorités, sur ses capacités d'anticipation et d'adaptation, sur ses modes de fonctionnement, sur les nouvelles attentes et les nouveaux besoins des habitants du Val d'Yerres Val de Seine. 2020 a apporté quelques réponses, mais elle a aussi soulevé plusieurs questions. A nous d'y travailler dans les prochaines années.

Bien fidèlement.

François Durovray
Président de la Communauté d'Agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
Président du Département de l'Essonne

Le Conseil communautaire

(Élu le 5 juillet 2020)

LE PRÉSIDENT



François DUROVRAY
Président du Val d'Yerres Val de Seine
Président du Département de l'Essonne

LES VICE-PRÉSIDENTS



Olivier CLODONG
1^{er} Vice-Président délégué
aux travaux
Maire de YERRES
Conseiller départemental



Georges TRON
2^{es} Vice-Président délégué à
l'administration générale
Maire de DRAVEIL
Conseiller départemental



Thomas CHAZAL
3^{es} Vice-Président délégué à la
cohésion sociale et la
politique de la ville
Maire de
VIGNEUX-SUR-SEINE



Bruno GALLIER
4^{es} Vice-Président délégué au
développement économique et
aux usages numériques
Maire de BRUNOY



Marie-Christine GARNIER
5^{es} Vice-Président déléguée à
l'habitat et à la santé,
Maire de
QUINCY-SOUS-SÉNART



Romain COLAS
6^{es} Vice-Président délégué au
développement
durable et aux finances
Maire de
BOUSSY-SAINT-ANTOINE



Sylvie CARILLON
7^{es} Vice-Présidente déléguée
à la transition énergétique
Maire de MONTGERON
Conseillère régionale



Damien ALLOUCH
8^{es} Vice-Président délégué au
sport, à la jeunesse,
aux associations et à la
démocratie locale
Maire d'ÉPINAY-SOUS-SÉNART
Conseiller départemental



Michaël DAMIATI
9^{es} Vice-Président délégué
à la culture
Maire de CROSNE



Faten BENAHMED
10^{es} Vice-Présidente déléguée
à l'emploi, la formation et à
l'insertion professionnelle
Conseillère municipale de
VIGNEUX-SUR-SEINE



Valérie RAGOT
11^{es} Vice-Présidente
déléguée
aux mobilités
Adjointe au Maire de
BRUNOY



Nicole LAMOTH
12^{es} Vice-Présidente
déléguée
au tourisme
Adjointe au Maire de
YERRES



Richard PRIVAT
13^{es} Vice-Président délégué
à la sécurité
Adjoint au Maire de
DRAVEIL

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Christine COTTE
BOUSSY-SAINT-ANTOINE
Conseillère déléguée chargée de la ressource en eau
Adjointe au Maire de



Annie FONTGARNAND CROSNE
Conseillère déléguée chargée de la biodiversité
Adjointe au Maire de



Sabine Pellon
ÉPINAY-SOUS-SÉNART
Conseillère déléguée chargée de l'éducation artistique
Adjointe au Maire



Pascal ODOT
QUINCY-SOUS-SÉNART
Conseiller délégué chargé des ressources humaines
Adjoint au Maire de

LES CONSEILLERS



Gabin ABENA
VIGNEUX-SUR-SEINE
Conseiller municipal
Mobilités et énergies



Eric ADAM BRUNOY
Adjoint au Maire
Solidarités, politique de la ville et logement



Monique BAILLOT
VIGNEUX-SUR-SEINE
Adjointe au Maire
Education et petite enfance



Sylvie DONCARLI DRAVEIL
Adjointe au Maire
Urbanisme, aménagement, patrimoine et politique financière



Nicolas DUPONT-AIGNAN YERRES
Conseiller municipal
Député de l'Essonne



Marie-Hélène EUVRARD BRUNOY
Adjointe au Maire
Culture, événementiel, vie associative et mobilisation citoyenne



Colette KOEBERLE
VIGNEUX-SUR-SEINE
Adjointe au Maire
Vie associative et sports



Sandrine LAMIRÉ BRUNOY
Adjointe au Maire
Jeunesse, insertion, formation et santé
Conseillère régionale



Klerwi LANDREAU DRAVEIL
Adjointe au Maire
Travaux, transition écologique, gestion et entretien des bâtiments communaux

COMMUNAUTAIRES



Thierry BATESTI DRAVEIL
Adjoint au Maire
Affaires générales, informatique, guichet unique et nouvelles technologies



Gaëlle BOUGEROL YERRES
Adjointe au Maire
Personnel communal, affaires scolaires et relations avec les collèges



Gilles CARBONNET YERRES
Adjoint au Maire
Sports



Marie DELAROCHE QUINCY-SOUS-SÉNART
Adjointe au Maire
Enfance, affaires scolaires et périscolaires



Dominique DEVERNOIS VIGNEUX-SUR-SEINE
Adjoint au Maire
Relations inter-bailleurs et gestion urbaine de proximité



Valérie DOLLFUS MONTGERON
Adjointe au Maire
Sports et jeunesse



Jocelyne FALCONNIER YERRES
Adjointe au Maire
Santé, droit des femmes et bénévolat



Christian FERRIER MONTGERON
Conseiller délégué
Logement



Fabrice GAUDUFFE YERRES
Adjoint au Maire
Décentralisation, jumelage et conseil municipal des jeunes



Joël GRUERE VIGNEUX-SUR-SEINE
Adjoint au Maire
Finances



Faten HIDRI DRAVEIL
Conseillère déléguée
Affaires de la petite enfance
Conseiller régionale



Anne-Marie JOURDANNEAU FORT DRAVEIL
Adjointe au Maire
Culture, événementiel, vie associative et jeunesse



Jean-Claude LE ROUX YERRES
Adjoint au Maire
Anciens combattants, victimes de guerre et transports



Constant LEKIBY ÉPINAY-SOUS-SÉNART
Adjoint au Maire
Finances, politique de la ville et numérique



Jérôme MEUNIER BRUNOY
Adjoint au Maire
Environnement, transition écologique et éco-citoyenneté



Muriel MOISSON MONTGERON
Conseillère déléguée
Séniors



Françoise NICOLAS MONTGERON
Adjointe au Maire
Equipements publics et transition énergétique



Christina PEDRI VIGNEUX-SUR-SEINE
Conseillère municipale
Valorisation du patrimoine et tourisme



Laurent ROUSSET DRAVEIL
Adjoint au Maire
Ressources humaines



Aly SALL MONTGERON
Conseiller municipal



Fouad SARI VIGNEUX-SUR-SEINE
Adjoint au Maire
Affaires générales, État civil et élections



Adeline SEVEAU YERRES
Adjointe au Maire
Environnement et Développement durable

GROUPE DU RASSEMBLEMENT DE LA GAUCHE ET DES ÉCOLOGISTES



Christophe CARRÈRE CROSNE
Conseiller municipal



Céline CIEPLINSKI MONTGERON
Conseillère municipale



François GUIGNARD DRAVEIL
Conseiller municipal



Karim SELLAMI BRUNOY
Conseiller municipal

NON INSCRITS



Benjamin CAUCHY VIGNEUX-SUR-SEINE
Conseiller municipal



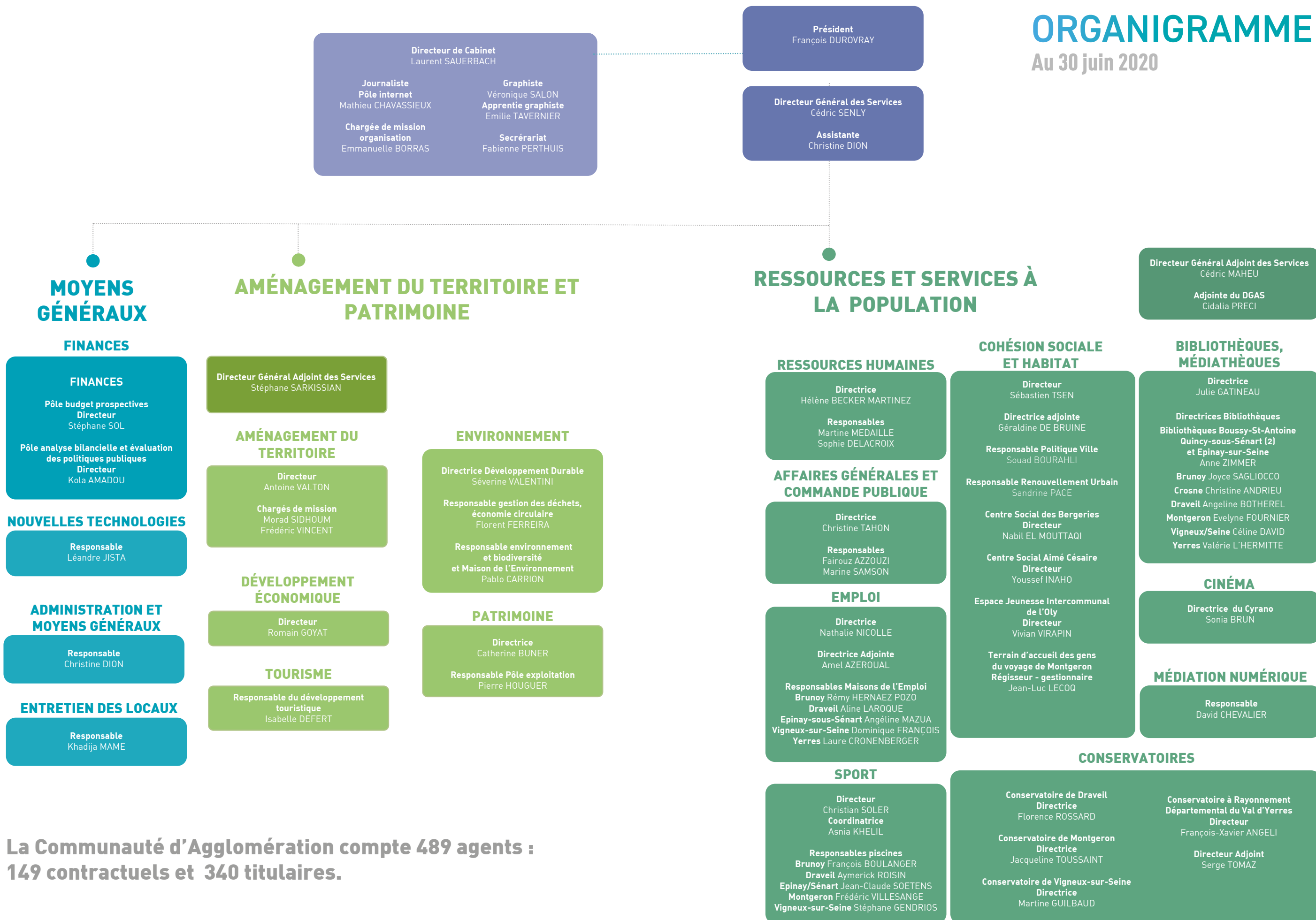
Arnaud DEGEN BRUNOY
Conseiller municipal



Georges PUJALS ÉPINAY-SOUS-SÉNART
Conseiller municipal

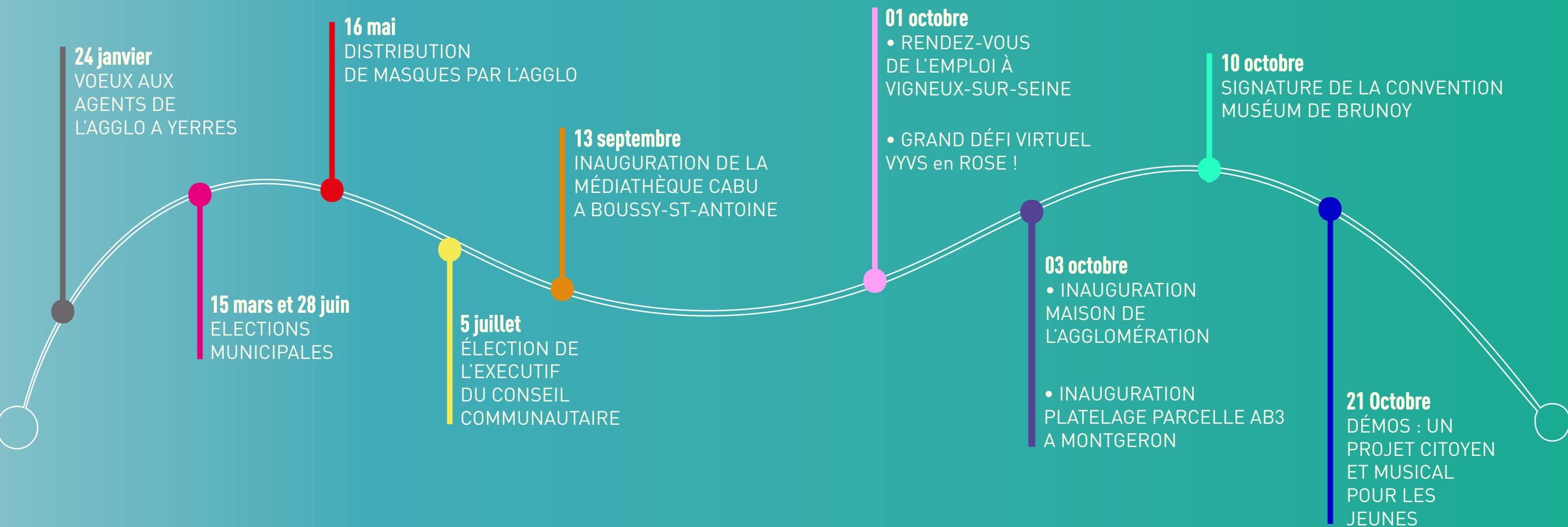
ORGANIGRAMME

Au 30 juin 2020



La Communauté d'Agglomération compte 489 agents :
149 contractuels et 340 titulaires.

Ces
TEMPS FORTS
qui ont marqué l'année
2020



Voeux aux agents de l'Agglo à Yerres

24 janvier 2020

Vendredi 24 janvier 2020, les agents de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine se sont retrouvés à la Grange au Bois de Yerres à midi, pour les traditionnels vœux du président François Durovray et des élus de l'intercommunalité. Ce moment convivial a été l'occasion de remettre des médailles du travail à 5 agents pour leur ancienneté au sein de l'Agglo.



Elections municipales 15 mars et 28 juin 2020

Après le second tour des élections municipales et communautaires qui s'est déroulé à Crosne et à Epinay-sous-Sénart le dimanche 28 juin, voici la liste des maires des 9 communes de notre Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine :

- Boussy-Saint-Antoine : Romain Colas (DVG) élu au 1er tour à 83,94%
- Brunoy : Bruno Gallier (LR) élu au 1er tour à 55,99%
- Crosne : Michael Damiaty (DVD) élu au 2e tour à 50,46%
- Draveil : Georges Tron (LR) élu au 1er tour à 64,61%
- Epinay-sous-Sénart : Damien Allouch (DIV) élu au 2e tour à 56,24%
- Montgeron : Sylvie Carillon (LR) élue au 1er tour à 54,9%
- Quincy-sous-Sénart : Christine Garnier (DVD) élue au 1er tour à 72,58%
- Vigneux-sur-Seine : Thomas Chazal (LR) élu au 1er tour à 54,77%
- Yerres : Olivier Clodong (DIV) élu au 1er tour à 72,76%

Distribution de masques par la Communauté d'agglomération 16 mai 2020

Samedi 16 mai après-midi, les agents de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine sont allés réceptionner plus de 100.000 masques lavables et réutilisables, offerts par les villes du territoire et le Département, pour permettre une distribution dans toutes les boîtes à lettres des communes de Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Epinay-sous-Sénart, Montgeron, Vigneux-sur-Seine et Yerres.



100 000
masques distribués

Réélection du président Francois Durovray lors du conseil communautaire

5 juillet 2020

Francois Durovray a été réélu à la présidence de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine avec 50 voix contre 4 face à Karim Sellami, candidat du groupe RGE (rassemblement de la gauche et des écologistes).



50 voix pour François Durovray



Inauguration de la Médiathèque Cabu

13 septembre 2020

Installée dans la Cour de la Ferme à Boussy-Saint-Antoine, cette nouvelle médiathèque ouvre l'accès aux Buxaciens à plus de 400.000 ouvrages du réseau des médiathèques du VYVS et cela marque l'attachement du territoire à la liberté de pensée et la liberté d'expression qu'incarnait Cabu, assassiné le 7 janvier 2015 lors de l'attentat contre la rédaction de Charlie Hebdo.



Accès à **+de 400.000** ouvrages du réseau des médiathèques du VYVS



Rendez-vous de l'emploi à Vigneux-sur-seine 1^{er} octobre 2020

+300
demandeurs d'emploi

Le forum s'est déroulé au gymnase Georges Brassens de Vigneux-sur-Seine. Malgré les restrictions sanitaires, plus de 300 demandeurs d'emplois étaient présents au forum pour rencontrer les professionnels sur leurs stands, mais également plusieurs personnalités nationales et internationales.

En effet, était présent : Nita Wiggins, ex-reporter américaine, Béatrice Angrand, présidente de l'agence service civique, Karim Soleilhavoup, Directeur Général de la Fédération Internationale des Logis Hôtels, ainsi que Sébastien Cambou, Directeur du réseau national «Domino's Pizza» qui ont prononcé des discours d'encouragement pour tous les demandeurs d'emploi.



pour lutter contre
le cancer du sein

**DU 1^{er} AU 31
OCTOBRE 2020**

PARTICIPEZ AU GRAND DÉFI VIRTUEL **CHAQUE KM COMPTE !**

Règlement et inscription
RDV sur le site www.vyvs.fr
ou scannez le code :



A pied, à vélo, en trottinette, seul, avec des amis,
ou en famille, dans la rue, en forêt, à la piscine...

**tentons de parcourir
la distance de 40 000 km
soit le **tour de la terre !****



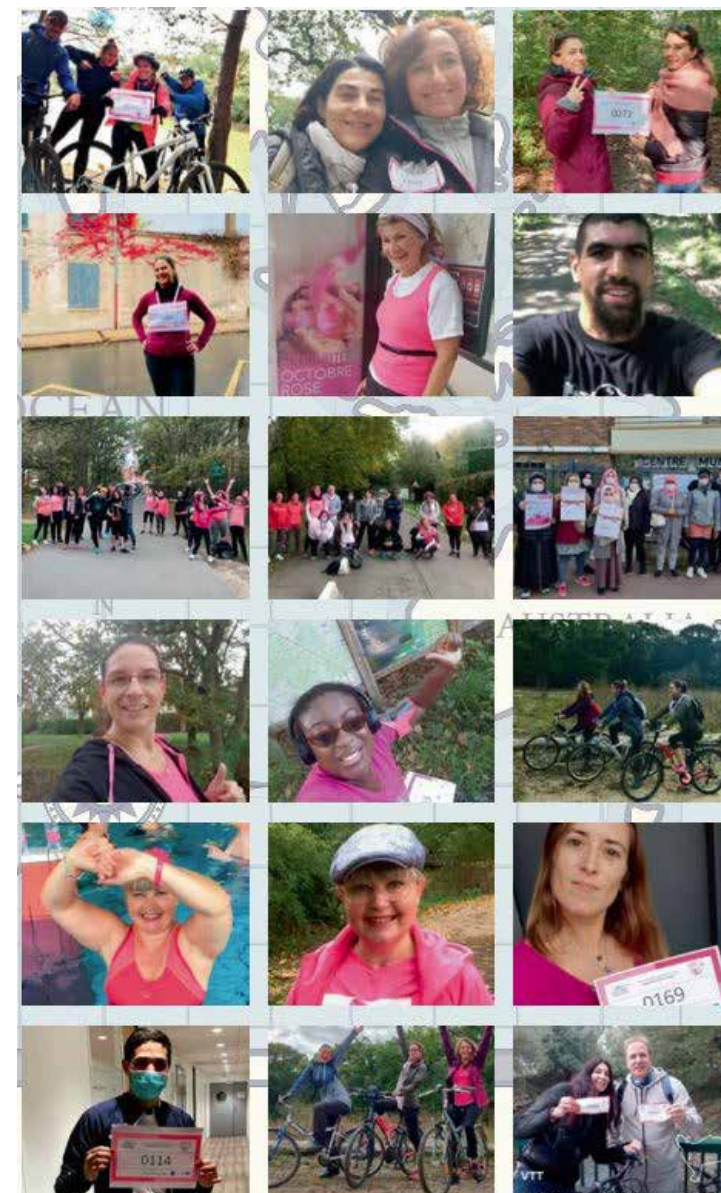
www.vyvs.fr

Attention ! la course du 27 septembre est annulée en raison de la situation sanitaire

Grand défi virtuel VYVS en rose 1^{er} octobre 2020

Lancé dès le 1er octobre jusqu'au 31 octobre 2020, le grand défi VYVS en Rose avait pour objectif de réaliser un tour virtuel de la Terre, soit 40 000 km, afin de pallier la course initialement prévue en Forêt de Sénart qui a dû être annulée en raison de la crise sanitaire.

Avec plus de 200 participants et 1 155 euros de dons récoltés, les marcheurs, coureurs, nageurs se sont donnés à cœur en parcourant + de 8 600 KM, quasiment la distance à vol d'oiseau de Paris à Séoul en Corée du Sud ! À défaut d'avoir pu réaliser le tour de la Terre, nous pouvons être fiers d'avoir traversé toute l'Europe et l'Asie.



Inauguration Maison de l'Agglomération

3 octobre 2020

Inauguration de la Maison de l'Agglomération à Montgeron qui réunit dorénavant les services communautaires de l'environnement et de l'emploi avec la mission locale et la maison de l'emploi. Ce regroupement de trois services sur un même site permettra une simplification des démarches et surtout un meilleur accueil du public et des demandeurs d'emploi sur une amplitude horaire élargie.



Inauguration platelage parcelle AB3

3 octobre 2020

Inauguration du platelage sur notre parcelle AB3 entre Crosne et Montgeron. Ce tracé offre en effet 500 mètres de balade bucolique entre l'Yerres et les éco-pâturages, où bovins et caprins profitent de l'herbe tendre pour se délasser. Comme il s'agit d'une zone humide et inondable, dans un site classé, il a été décidé de réaliser un platelage en bois surélevé, entièrement financé par le SyAGE, pour protéger le milieu naturel tout en favorisant l'intégration de cet aménagement dans le paysage.



500 mètres de balade
bucolique

Signature convention Muséum de Brunoy 10 octobre 2020

Signature de la convention partenariale « Campus Muséum Brunoy » entre le Président du Muséum National d'Histoire Naturelle, la Présidente de la Région Île-de-France, le Président du Département et de la Communauté d'Agglomération et le maire de Brunoy. Un acte valorisant pour le Val d'Yerres Val de Seine avec ce projet scientifique de pôle biodiversité / Santé sur le site de Brunoy.



500 mètres de balade
bucolique



DÉMOS : un projet citoyen et musical pour les jeunes

21 Octobre 2020

Jeunes de **7 à 12 ans**

99 inscrits au projet



Ce projet, initié par la Philharmonie de Paris et porté par la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine propulse l'art de la pratique musicale à destination des jeunes de 7 à 12 ans grâce à un enrichissant projet fédérateur, qui favorise la démocratisation de la musique classique auprès des jeunes issus des quartiers en politique de la ville.

Chaque jeune parmi les 99 inscrits au projet DÉMOS pratique un instrument en fonction de son quartier de résidence et par groupe. À la fin du cycle de 3 ans, l'orchestre de jeunes ira jouer dans l'enceinte de la célèbre Philharmonie de Paris.



DÉMOS
VAL D'YERRES
VAL DE SEINE
PHILHARMONIE DE PARIS

Les grands chantiers en cours

VAL D'YERRES VAL DE SEINE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Ville de **MONTGERON**

Réhabilitation de la maison de l'Environnement

- Rénovation énergétique
- Modification des façades
- Réagencement de la distribution intérieure

Démarrage des travaux : juillet 2019
Fin des travaux : 2ème trimestre 2020

Maître d'œuvre
CLAUDE MACKER ARCHITECTE

Bureau d'études
ABC CONSEIL

Cabinet d'ingénierie
AFSA INGENIERIE

Bureau de contrôle
QUALICONSULT

Ordonnancement et pilotage
METHODES & PILOTAGE

Coordonnateur SPS
BTP CONSULTANTS

FAÇADE OUEST MODIFIÉE

FAÇADE SUD (ajout de fenêtres)

FAÇADE EST MODIFIÉE

Entreprises :

Lot : 1 ACTIF 3 rue des Broiles 77590 Bois-le-Roi 06 82 14 52 01	Curage	Lot : 2 WEISROCK CONSTRUCTION BOIS 2 rue des Acacias - ZAC du Chéruet 91490 Milly-la-Forêt 09 67 19 62 91	Osature bois - Couverture	Lot : 3 ACTIF 3 rue des Broiles 77590 Bois-le-Roi 06 82 14 52 01	Isolation vide-sanitaires	Lot : 4 WEISROCK CONSTRUCTION BOIS 2 rue des Acacias - ZAC du Chéruet 91490 Milly-la-Forêt 09 67 19 62 91	Murailles extérieures	Lot : 5 RELET 19 rue Miraval 91590 Bois-le-Roi 02 69 28 56 28	Façades extérieures	Lot : 6 RELET 19 rue Miraval 91590 Bois-le-Roi 02 69 28 56 28	Planchers
Lot : 7 GCLIMATIQUE 4 rue Jean-Pierre Timbaud 91390 Morsang-sur-Orge 01 60 15 09 42	Chauffage - Plomberie	Lot : 8 AIMEDIEU 232 rue Grande - BP 535 77304 Fontainebleau 01 64 22 33 59	Electricité	Lot : 9 ACTIF 3 rue des Broiles 77590 Bois-le-Roi 06 82 14 52 01	Plâtrerie - Placoplâtre	Lot : 10 PENTISOL 128 rue du Duc Gaucou 77110 Sain-Germain-Royat 01 60 62 36 36	Perrons - Revêtement de sols	Lot : 11 LABERNE 21 rue Luchon 91420 Dourmorval-Val 01 56 74 11 11	Serrures		

VAL D'YERRES

Réalise une réhabilitation de l'environnement

Déclaration préalable

N° DP 0914

du : 26/02/2019

Nature des travaux :

- Modification des façades
- Rénovation énergétique
- Modification de la distribution intérieure

Maître d'ouvrage :





Maison de l'Environnement à Montgeron

Fermée, car n'étant plus en état de recevoir du public, la Maison de l'Environnement a fait l'objet d'importants travaux de rénovation et d'isolation, dont le coût pour la CAVYVS est de 607 000 euros HT. Réhabilité en Maison de l'Agglomération pour être un lieu d'information sur les enjeux du développement durable, ce bâtiment qui abrite également la Maison de l'Emploi et la Mission locale a ouvert en mai 2020.



Conservatoire de Montgeron

Le Château de Chalandray et ses bâtiments annexes qui abritent le conservatoire de Montgeron vont faire l'objet d'importants travaux de réhabilitation afin de conforter la structure du bâtiment, d'améliorer son fonctionnement auprès des usagers et de revaloriser ce patrimoine historique bien que non classé. Les travaux, d'un montant prévisionnel de 4 565 000 euros HT pour l'Agglo, ont commencé en avril 2020.



La médiathèque Jean de la Fontaine à Quincy-sous-Sénart

La nouvelle médiathèque Jean de la Fontaine est en cours de réalisation. Le montage de la charpente vient de s'achever, la fin des travaux, dont le montant est de 1 469 693 euros HT, est prévue pour fin juin et l'aménagement de l'équipement s'effectuera durant l'été. L'inauguration et l'ouverture au public sont prévues pour la rentrée de septembre 2021.

Les grands chantiers en cours

La bibliothèque Cabu à Boussy-Saint-Antoine



L'actuelle bibliothèque «Le Grenier» située 5 place des Droits de l'Homme déménage à l'emplacement de l'ancienne halte garderie «La Toupie» dans la cour de la Ferme pour une ouverture en avril 2020.

Piscine de Brunoy



Cet équipement est en cours de travaux pour réhabilitation et agrandissement (démolition du petit bassin extérieur, création d'un nouveau local technique, redistribution des vestiaires et du hall, création d'une plaine de jeux d'eau).



Sommaire

40	Transports et mobilités
42	Tourisme
44	Développement économique
46	Emploi
49	Finances
50	Environnement
52	Déchets et économie circulaire
53	Environnement et biodiversité
56	Patrimoine
59	Affaires générales et commande publique
60	Conservatoires
64	Médiathèques
66	Cinémas
68	Salles de spectacles
70	Piscines
72	Politique de la ville et habitat
73	Cohésion sociale
74	Prévention et citoyenneté
75	Education et prévention
76	Rénovation urbaine et habitat
78	Développement de l'activité économique et de l'emploi
79	Cadre de vie et renouvellement urbain
79	Valeurs de la République et du vivre ensemble
81	Structures de quartiers lieux de vie, de construction et de partage
82	Ressources humaines



transports & mobilités

Missions principales

Promotion de la transition écologique portant sur le renouvellement des flottes de bus, l'équipement par des motorisations moins polluantes, le covoiturage, l'incitation à la pratique du vélo, et le déploiement de dispositifs de recharges électriques.

Accompagnement des stratégies d'optimisation du fonctionnement du RER D, signalement des facteurs de dysfonctionnements, amélioration du confort et de l'information délivrée aux usagers. L'agglomération subventionne de 500 euros annuels l'association des usagers SADUR et est partie prenante des réunions sur les évolutions des lignes C et D.

Mission de suivi de l'offre de transports en commun en relation avec Ile-de-France Mobilités et les sociétés Transdev et Keolis. Dans le cadre d'une convention partenariale, la Communauté d'Agglomération exerce un rôle d'expertise locale quant à la qualité des services offerts, au respect de la ponctualité, à la satisfaction des besoins exprimés par les usagers et porte des projets d'amplification des fréquences, des amplitudes et de la couverture spatiale.

Généralisation du titre de transport « Pass'Local » à l'ensemble des seniors de plus de 65 ans du territoire communautaire. Cette carte permet l'utilisation gratuite des réseaux de bus Keolis Seine Sénart et STRAV (Val d'Yerres Bus).

Réflexion prospective sur les incidences à venir des futures infrastructures issues du Grand Paris (tramway, métro, câble urbain) afin d'en garantir l'accès par l'offre de transport existante, voire par des prolongements contribuant au désenclavement du territoire communautaire.

Intervention auprès des gestionnaires de voirie pour la réalisation de travaux visant à améliorer la vitesse commerciale des bus, à généraliser la prise en charge des Personnes à Mobilité Réduite et à des solutions alternatives à l'occasion de phases de travaux induisant des déviations ou restrictions de services.

Analyse de l'évolution et de la typologie des déplacements sur le périmètre intercommunal ainsi que vers les bassins de vie et d'emploi limitrophes, des conditions de desserte des pôles et équipements structurants, des liaisons entre les différents quartiers communaux, des facilités de correspondance entre les réseaux de bus et ferrés.

2020 : année de préparation de la mise en concurrence des réseaux de bus du territoire VYVS (mise en oeuvre prévue en 2022)

Dans ce cadre, la CAVVS a formulé les demandes ou instruit des propositions d'amélioration de l'offre de bus locale suivantes :

Fusion des lignes E et N avec le niveau d'offre actuel de la ligne E, permettant ainsi de desservir le CHIV et la gare RER de VSG depuis les communes de Brunoy, Montgeron et Crosne.	Simplification commerciale du réseau Seine Sénart. Il s'agit d'abandonner les noms de lignes différenciés par tranche horaire	Restructuration des lignes G et H en une unique ligne H,	Demande de prolongement de la ligne X à Emile Combes à l'arrivée du Câble A à partir au plus tôt de 2025 (plus vraisemblablement 2027)
---	---	--	--

Demande de création d'une liaison intercommunale permettant de relier les deux agglomérations depuis les gares de Brunoy (RER D) et de Juvisy-sur-Orge (RER C/D). Cette desserte permettrait aux habitants d'accéder aux deux gares et au LEP Nadar et au futur Lycée d'enseignement général.	Demande de prolongation de la ligne V au départ de la gare de Montgeron vers la gare de Vigneux-sur-Seine.	Demande de prise en compte dans les chantiers transport à venir du projet de réhabilitation/extension du Museum National d'Histoire Naturelle (sis 4 avenue du Petit château à Brunoy), pôle scientifique majeur.	Projet d'harmonisation de l'offre dominicale sur l'ensemble du futur bassin de mobilité.
---	--	---	--

Demande d'adaptation du matériel roulant selon les périodes de fonctionnement afin de toucher plus de secteurs non desservis aujourd'hui.	Demande d'amélioration de l'offre scolaires, notamment la desserte du quartier Nérac et le Lycée M. Elliot.	Projet de mise sur pied d'un TAD nocturne destiné aux employés d'Orly ou du Min de Rungis, actuellement desservis par la 191.100. Ce service ayant pour but d'effectuer un rabattement sur la 191.100.	Demande de prise en compte de la conversion écologique GNV des bus dans le cadre du renouvellement progressif de l'ensemble de la chaîne de gabarits de bus.
---	---	--	--

Demande d'harmonisation / rétrécissement des séquences calendaires de « vacances », notamment pour la période estivale :
 - Réduction de la période été de deux semaines
 - Fonctionnement nominal (hors courses scolaires) les deux premières semaines de juillet et la dernière semaine d'août.

Modes actifs

Lancement de l'étude du Schéma communautaire des liaisons douces, depuis le 15 décembre 2020

<p>39 lignes de bus contre 41 l'année précédente. Les lignes 4 et 11L ont été fusionnées avec les lignes d'heures creuses existantes.</p>	<p>426 km longueur cumulée des réseaux de bus locaux</p>	<p>Malgré la crise épidémique, 5 880 062 voyageurs (contre près de 9 millions en 2019).</p>	<p>100% des bus livrés en 2020 sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite</p>	<p>Bus aux normes Euro pour répondre favorablement aux défis environnementaux relatifs à la transition énergétique et à la santé publique</p>
--	---	--	--	---

PERSPECTIVES 2021/2022

- Extension du dispositif de services de bus de fin de soirée, divergeant à partir des gares de Yerres, Brunoy, Boussy-Saint-Antoine et de celle de Villeneuve-Saint-Georges pour irriguer les 6 communes bordant la vallée de l'Yerres.
- Finalisation du Schéma communautaire de liaisons douces.
- Création d'une offre dominicale sur la M. Cadencement identique à celui proposé sur la ligne A, selon une fréquence à l'heure de 8h30 à 20h.



tourisme

1 Office de Tourisme communautaire installé au sein de la médiathèque Le Nuage Bleu à Brunoy.

4 piliers attractifs du territoire : la forêt de Sénart, la propriété Caillebotte, les bords de l'Yerres et l'île de loisirs du Port aux Cerises

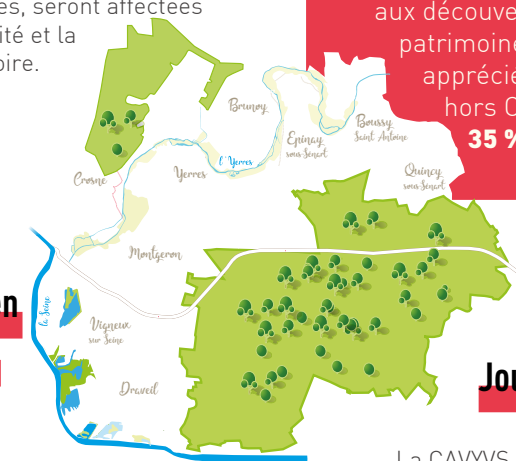
22 sites protégés au titre des Monuments Historiques et 2 Musées de France

Crise sanitaire

Dans le cadre de la crise sanitaire, un quiz valorisant les atouts touristiques de l'Agglomération a été proposé au public via une lettre d'information numérique. À la sortie du 1er confinement, une édition d'un hors-série du magazine de l'Agglomération à été présentée. Celui-ci regroupait les 5 circuits touristiques communautaires définis dans le cadre du Schéma communautaire de Tourisme (juillet 2020). Ils sont accessibles sur le site d'Essonne Tourisme. Diffusion dans 73 000 boîtes aux lettres, à 2 400 partenaires et 200 commerces.

Taxe de séjour pour la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine

La taxe de séjour a été instaurée en septembre 2018 pour application au 1er janvier 2019 et perçue par l'Agglomération depuis mai 2019. Les recettes perçues par les services financiers, de mai 2019 à août 2020, s'élèvent, selon les titres de recette émis et transmis au Trésor Public pour prise en charge à 67 148,20 euros en 2019 et 9 242,31 euros en 2020, fortement marquée par la crise sanitaire. Ces recettes, comme en dispose la loi de finances, seront affectées aux dépenses favorisant l'attractivité et la fréquentation touristique du territoire.



Stratégie communautaire en matière de développement touristique

Après la production en 2019 du Schéma communautaire de Tourisme, le bureau d'étude SCET, (Services, Conseil, Expertises et Territoires - groupe Caisse des Dépôts) a continué d'accompagner en 2020 les services de la CAVYVS en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, en amorçant deux chantiers prioritaires : la mise sur pied d'un réseau local d'ambassadeurs du tourisme, s'appuyant sur celui porté par le Département de l'Essonne, et la mise en tourisme du Fil vert, opération complexe nécessitant une ingénierie partenariale, d'échelle pluriannuelle.

Produits du terroir

Des produits du terroir de l'Essonne sont exposés à l'Office de tourisme et valorisent les productions des artisans producteurs essonnais référencés par le Comité départemental du tourisme. La mise en vente de ces produits, sélectionnés rigoureusement pour leur qualité, a été approuvée par le Conseil communautaire de décembre 2020.

BILAN DE L'ACTIVITÉ 2020 DE L'OFFICE DE TOURISME RÉDUITE PAR LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire a annulé bon nombre de RDV touristiques et l'Office de tourisme n'a pu participer aux bourses d'échanges de documentation avec les Offices de Tourisme des départements de l'Essonne et de Seine et Marne, ni au traditionnel Salon Tourism'Essonne. L'échange de documentation s'est réalisé via le concours du Comité départemental de tourisme qui a servi de relais pour les Offices de tourisme de l'Essonne. L'Office de tourisme a participé, en revanche, aux forums de rentrée organisés par l'Agglomération et a pu orienter 592 visiteurs, friands de plein air et de tourisme vert suite au confinement (4 042 documents distribués).

La crise sanitaire a obligé la fermeture de l'OT durant 86 jours mais le service au public a été rendu par courrier, téléphone ou sur RDV. Ainsi, **l'Office de tourisme a reçu 2 632 visiteurs en 2020 et fourni 22 237 documents.**

Les brochures l'Yerres en 5 circuits, Brunoy, chemin faisant et Escapades des bords de l'Yerres, mettant en avant les richesses du Fil vert et du patrimoine alentour, ont été particulièrement bien accueillis. Le Guide « Tourisme en Val d'Yerres Val de Seine » incite aux découvertes sous tous leurs aspects (nature, patrimoine, loisirs, culture) et est toujours très apprécié. La documentation touristique distribuée hors Communauté d'agglomération, représente **35 % environ du total des demandes.**

Journées du Patrimoine – 3e édition

La CAVYVS s'inscrit dans le dispositif national des Journées du patrimoine depuis 2018. 2 circuits en car sont généralement proposés pour valoriser le patrimoine méconnu de 4 villes (durée de 4H à 5H).

Malgré la crise sanitaire et avec toutes les précautions d'usage, le programme 2020 a dû être restreint mais la CAVYVS a maintenu son objectif de faire découvrir 4 sites en car, agrémentée d'une visite commentée sur place. Elle a même initié un nouveau circuit en plein air autour de la thématique des menhirs et de l'eau. Les participants ont salué la qualité du circuit et l'accueil qui leur a été réservé. Un quiz sur le patrimoine a été offert aux enfants et un sac débordant de brochures sur les pépites touristiques du territoire et du guide touristique a été remis à tous, selon la tradition.





développement économique

CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

L'activité économique du territoire a été particulièrement impactée par la crise sanitaire. Lors du premier confinement à partir du mois de mars, qui a contraint de nombreuses entreprises à réduire voire cesser leur activité, le service économique s'est attaché à maintenir un lien et à orienter les acteurs économiques vers les dispositifs d'aide d'urgence (Prêts garantis, dispositifs de chômage partiel, exonérations ou reports de charges...).

Par ailleurs, afin de permettre aux plus petites d'entre elles de faire face aux conséquences économiques de la crise épidémique, la Communauté

d'agglomération a participé au fonds de prêts « Résilience » (à hauteur de 155 000 euros) porté par la Région Ile-de-France. Suite à la mise en place de ce dispositif et grâce à une communication large et ambitieuse, le fonds « Résilience » a été particulièrement diffusé sur le territoire : **45 entreprises ont bénéficié d'une avance remboursable, 842 000 euros** ont été distribués sur le VYVS, **près de 200 emplois locaux** ont été impactés de manière directe ou indirecte.



Développement d'une filière locale de production

En plein cœur de la première vague épidémique, le service économique a structuré et piloté la création d'une filière locale de production de masques et autres matériels barrières (visières notamment). À l'issue de cette démarche, 18 entreprises commerciales ou industrielles se sont engagées dans de la fabrication de protection (homologuée ou non), représentant une production locale de près de 20 000 unités par mois.

Participation aux « 91 d'Or » du Medef Essonne

En raison du contexte épidémique, la cérémonie des « 91 d'Or » du Medef Essonne a été reportée au début de l'année 2021 sous forme de manifestation virtuelle. Grâce à une diffusion large de cet événement et au travail de prospection du service économique, deux dossiers de candidature ont été déposés et le commerce « En Scène » à Montgeron a été récompensé dans le cadre du prix de la transmission.



La Pépinière et l'Hôtel d'Entreprises du VYVS

Lors de la première vague épidémique en mars 2020, la Communauté d'agglomération a fait le choix de maintenir en fonctionnement la Pépinière d'entreprises. Afin de soutenir les entreprises hébergées, la Communauté d'agglomération a accordé une exonération totale de loyers de deux mois aux locataires de bureaux et aux activités domiciliées. À la fin de l'année 2020, la pépinière d'entreprises accueillait 12 entreprises en location de bureaux et 10 activités en domiciliation. Par ailleurs, un projet d'ensemble de redynamisation de cet équipement a été proposé et validé en 2020 impliquant une reconfiguration totale du site et la création d'un espace de coworking affilié au réseau « Relais d'entreprises », dont l'objectif de faire de la Pépinière un lieu d'expérimentation en matière de télétravail salarié. Par ailleurs, pour favoriser le renouvellement des entreprises (lancement de la démarche « parcours entrepreneurial »), la grille des loyers et des services a été entièrement révisée en décembre 2020.

Les conventions de partenariat

Essonne Développement :

Dans le cadre d'une convention signée avec Essonne Développement le 14 septembre 2018, une étude visant à caractériser l'activité économique du territoire a été restituée au début de l'année 2020. Cette étude est articulée en trois parties : analyse quantitative et qualitative du territoire du Val d'Yerres Val de Seine, diagnostic des parcs d'activités économiques du territoire sous forme de monographies, et formalisation d'ébauches de propositions opérationnelles à l'échelle du Val d'Yerres Val de Seine.

Partenaires consulaires (CCI et CMA de l'Essonne) :

Durant la crise sanitaire, La CMA et la CCI Essonne ont maintenu les permanences d'accompagnement des créateurs d'entreprises. Par ailleurs, afin d'accompagner au mieux les entreprises artisanales du territoire durant cette période difficile, la CAVYVS et la CMA Essonne ont déployé sur le territoire le « parcours croissance ». Ce dispositif s'est inscrit en complémentarité des aides financières existantes pour répondre à la crise (fonds de solidarité, PGE, fonds résilience etc.), en proposant un accompagnement personnalisé aux entreprises en difficulté. Au total, 15 entreprises du territoire du VYVS ont pu bénéficier de cet outil.

Initiative Essonne :

Dans le cadre de la convention de partenariat avec Initiative Essonne, 18 porteurs de projets ont été accompagnés par l'association en 2020 représentant 43 emplois locaux. Ces projets ont débouché sur l'octroi de 15 prêts d'honneur, pour un montant total de 265 000 euros. Par ailleurs, l'association a organisé sur le territoire deux ateliers de sensibilisation à l'entrepreneuriat ainsi qu'un workshop dédié aux réseaux sociaux. Initiative Essonne était également impliquée dans le portage opérationnel du dispositif « Résilience ». Elle a ainsi accompagné 24 entreprises locales et octroyé 537 000 euros d'avances remboursables.

Fédération des Boutiques à l'Essai :

La Communauté d'agglomération a signé en 2020 une convention de partenariat avec la Fédération des Boutiques à l'Essai. L'objectif est de pouvoir déployer sur le territoire le dispositif « Ma Boutique à l'Essai » qui vise à proposer à des créateurs de tester pendant plusieurs mois leur projet de commerce dans un local fléché et à terme, de pouvoir pérenniser l'activité commerciale sur le territoire. Ce dispositif est un outil de redynamisation des centres-villes qui permet d'impulser de l'activité commerciale qualitative dans des secteurs commerciaux d'intérêt stratégique.



Mise en place d'une solution de « Click & Collect »

Lors de la crise sanitaire, les commerces jugés comme « non-essentiels » ont dû fermer leurs portes. Afin de leur permettre de maintenir leur activité, la Communauté d'agglomération a souhaité inciter les commerçants à s'orienter vers de la vente en ligne. Ainsi, la plateforme de « Click & Collect » dénommée « fairemescourses.fr » a été diffusée sur l'ensemble du territoire. La CAVYVS a proposé une aide technique pour les commerçants souhaitant bénéficier de cet outil. Fin 2020, un peu plus de 100 commerçants s'étaient référencés sur cette plateforme.

883 000 euros

(dont 155 000 financés par la CAVYVS) accordés aux entreprises du territoire sous forme d'avances remboursables dans le cadre du dispositif « Résilience » de la Région Ile-de-France.

20 000

masques ou visières de protection produits chaque mois sur le territoire durant la crise sanitaire dans le cadre de la structuration d'une filière de production locale.

6 300

courriers envoyés aux entreprises du VYVS durant la crise de la COVID-19, pour les informer sur les dispositifs d'accompagnement d'urgence.

6

ateliers de formation et sensibilisation à destination des commerçants organisés sur le territoire.

Partenariat avec Initiative Essonne :

18

porteurs de projets locaux accompagnés soit 43 emplois et 15 prêts d'honneur pour un montant total de 265 000 euros.

1

convention de partenariat signée avec la Fédération des Boutiques à l'Essai pour dynamiser le commerce en centre-ville.



emploi

6 Maisons de l'Emploi : Brunoy, Draveil, Epinay-sous-Sénart, Montgeron, Vigneux-sur-Seine et Yerres-Crosne qui ont contribué au placement de 853 personnes

2374 demandeurs d'emploi en 2020 soit une diminution de 2,86% en une année

4888 rendez-vous individualisés réalisés par les agents des Maisons de l'emploi en présentiel.

22 agents des Maisons de l'emploi sont répartis sur plusieurs secteurs pour aider les demandeurs d'emploi dans leur recherches.

73 personnes ont signé un CDI, soit 7,28 % du public suivi

563 personnes ont signé un CDD, soit 23,71 % du public suivi



La mission

Les maisons de l'emploi sont des structures de proximité qui accueillent, conseillent, orientent, aident et accompagnent tous les usagers de plus de 26 ans, demandeurs d'emploi ou à la recherche d'une formation, quel que soit leur niveau de formation ou de qualification professionnelle.

Elles ont développé depuis plusieurs années, une méthodologie d'accompagnement et de suivi des demandeurs d'emploi ainsi que de nombreux outils permettant de faciliter le retour à l'emploi et/ou la création d'entreprises.



Le fonctionnement

À partir d'un diagnostic socioprofessionnel partagé, le conseiller en insertion professionnelle élabore avec le demandeur d'emploi, un parcours personnalisé qui se construira lors de rendez-vous individuels et d'ateliers dédiés aux techniques de recherche emploi.

Parallèlement aux entretiens individuels et aux ateliers collectifs, les maisons de l'emploi proposent des réunions d'informations collectives et organisent régulièrement des sessions de recrutement et des forums de l'emploi.



La crise sanitaire

L'année 2020 et les périodes de confinement / semi confinement qui se sont succédé ont conduit le réseau des maisons de l'emploi à proposer de nouvelles modalités d'accompagnement des usagers.

Malgré les contraintes sanitaires, le réseau des maisons de l'emploi a assuré la continuité du service public durant toute l'année 2020 et a su développer de nouvelles modalités d'accompagnement en proposant notamment aux usagers des entretiens téléphoniques et en visioconférence.

Lors du premier confinement en mars 2020, un Plan de Continuité d'Activités a été élaboré en lien avec les responsables du réseau emploi visant à maintenir le lien avec les usagers et leur apporter aide et soutien dans les différentes démarches qui ont pu s'imposer à eux. Parallèlement à leur mission principale d'accompagnement vers l'emploi, les conseillers ont répondu à de nombreuses sollicitations en matière d'accompagnement social.

Au début du mois de mai, le Gouvernement autorisant la réouverture des services publics aux usagers, les structures emploi se sont rapidement organisées pour accueillir physiquement les usagers.

6 482 visiteurs en 2020

117 personnes sont entrées en formation professionnelle qualifiante, soit 4,92 % du public suivi

3 387 rendez-vous téléphoniques, soit un total de 8 275 entretiens individuels (+ 39%).





Les sessions de recrutement

Malgré la situation sanitaire, 13 sessions de recrutement ont été organisées en collaboration avec des agences d'intérim dans le courant de l'année 2020 parmi lesquelles ADEQUAT, RANDSTAD, START PEOPLE, PROMOTRANS, STEF, IZIWOK.

13

sessions de recrutement ont été organisées

La gestion des offres d'emploi

Depuis de nombreuses années, la Cellule Entreprises du service Emploi accompagne les employeurs dans leurs démarches de recrutement. Cette année, ce travail de prospection a permis de recenser 201 offres d'emploi et de transmettre 569 candidatures.

48

Candidats ont trouvé un emploi en 2020 via la Cellule Entreprises soit 24% de placement.

Evénements

LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI DU VAL D'YERRES VAL DE SEINE

Le service Emploi a organisé 2 événements emploi sur le dernier trimestre 2020.

Ces manifestations sont des actions structurantes du service et ont pour finalité d'offrir aux demandeurs d'emploi du territoire, une matinée d'information et de recrutement organisée en partie sous la forme de « job dating ». Pour le demandeur d'emploi, l'objectif de cet événement n'est pas de décrocher un emploi en 10 minutes mais de retenir l'attention du recruteur afin d'être recontacté pour un second entretien plus approfondi.

La 7^{ème} édition des « RDV de l'emploi VYVS » s'est déroulée le 1^{er} octobre 2020 en PRESENTIEL à Vigneux-sur-Seine. Un protocole sanitaire a dû être rédigé très rapidement pour obtenir l'accord de la Préfecture sur la tenue de cet événement.

Un événement emploi organisé sous le signe de la bienveillance et de l'espoir pour la jeunesse locale avec la participation exceptionnelle de Nita Wiggins, journaliste américaine ayant notamment interviewé Rosa Parks, Barack Obama, Jimmy Carter, ou encore des sportifs de renommée mondiale tels que le boxeur Mohamed Ali et le basketteur Michael Jordan. Des parrains d'exception étaient également présents sur cet événement pour rencontrer le public et échanger sur leurs parcours professionnels : Karim Soleilhavou, Directeur Général de la Fédération Internationale des Logis Hôtel (2500 hôtels en France et en Europe) et Sébastien Cambou, Directeur du Réseau Groupe Dominos' Pizza.

611 visiteurs (jauge fixée à 180 personnes), 50 exposants, 196 postes proposés au public et une centaine de postes proposés par les 2 parrains Logis Hôtel et Dominos' Pizza.

Un second événement « 100% digital » a été organisé par le service Emploi le 15 décembre 2020 avec l'aide, l'appui et le soutien de Pôle Emploi.

En collaboration avec Pôle emploi, le service Emploi VYVS a proposé une formule de recrutement inédite « 100% digital » permettant aux demandeurs d'emploi de passer des entretiens d'embauche avec des recruteurs en visioconférence.

- 384 visites sur la plateforme Pôle emploi
- 17 entreprises inscrites
- 30 offres d'emploi saisies
- 59 candidatures enregistrées
- 29 entretiens planifiés
- 6 candidats retenus pour un second entretien

Parallèlement aux processus de recrutement organisés sur la plateforme de Pôle emploi, deux visioconférences ont été organisées avec l'aimable participation d'Alain Jacob et de Jean-François Sautereau sur les thématiques suivantes :

- Comment trouver une alternance ?
- Comment avoir de la chance en temps de crise ?



Finances

Le budget de l'exercice 2020 a une nouvelle fois été maîtrisé tout au long de l'année avec la volonté de maintenir des ratios financiers sains.

Le fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **91M€** et les recettes de fonctionnement à **98M€**. La crise sanitaire a inévitablement impacté la physionomie du budget 2020. Les recettes, si elles ne sont pas en baisse au global, ont été privées de recettes issues des services publics tarifés (piscines, conservatoires...).

Structure des recettes réelles de fonctionnement

Les charges quant à elles, ont été marquées à la fois par des économies liées à la fermeture des sites administratifs en période de confinement et à des charges exceptionnelles pour assurer la protection des agents et des citoyens (achat de masques, de matériel de protection, aménagement des sites administratifs). Toutefois, le travail des services dans cette période a permis de poursuivre l'avancement des projets de la collectivité, et le recouvrement de subventions de fonctionnement sur des projets liés à la cohésion sociale, à l'environnement, à la rénovation urbaine et la culture représentant **2.3M€**.

Évolution de l'épargne

Le delta entre les dépenses et les recettes de fonctionnement (l'épargne brute) permet d'assurer en priorité le remboursement de la dette, ce qui constitue une obligation légale et en deuxième lieu, le financement direct des investissements.

Cet excédent dégagé chaque année permet à la communauté d'une part de limiter son recours à l'emprunt et d'asseoir le financement de ses dépenses d'équipements sur des recettes qui lui sont propres et d'autre part d'afficher des ratios financiers sains auprès des services de l'Etat et des organismes de prêt.

Les investissements

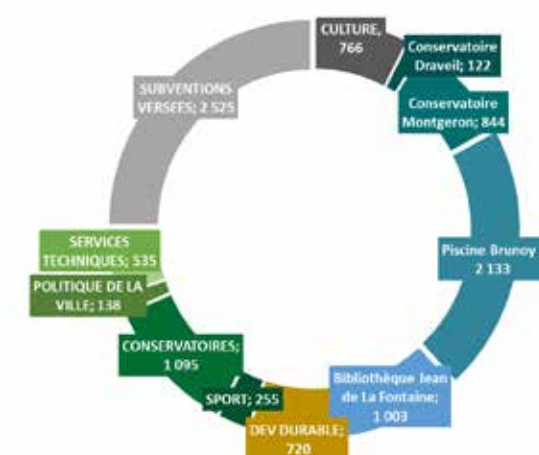
Les investissements se sont poursuivis malgré la crise sanitaire, la Communauté d'Agglomération a en effet pu rattraper sur ses grands projets le retard du confinement du 1^{er} semestre. Elle enregistre ainsi un niveau de dépenses d'équipements de **9.3M€** en 2020.

Côté recettes, l'avancement des projets a permis de constater un niveau de recettes extérieures de **3.96M€**. Ce niveau de recettes doit toutefois être apprécié et analysé de manière pluriannuelle, les recettes d'investissements étant liées à des projets qui s'étalent, en dépenses, sur plusieurs exercices.

Endettement

Le recours à l'emprunt est donc limité et maîtrisé. La Communauté d'Agglomération cofinance ses investissements par des subventions qu'elle capte auprès d'autres institutions (Etat, Département, Région, CAF...) et des fonds propres, afin de limiter le recours à l'emprunt. Egalement, la Communauté se veut soucieuse d'optimiser le coût de sa dette. Ainsi, en 2020, le taux de l'emprunt souscrit pour le financement des dépenses d'équipement s'est limité à 0,37%, soit un coût de la dette de **142K€** seulement pour un emprunt de **5M€**.

Où vont les investissements de la CAVYVS ?



Mission de la MDE

La Maison de l'Environnement (MDE) offre aux habitants du territoire un lieu d'information et de sensibilisation au développement durable, à l'environnement et à la biodiversité. La MDE développe des démarches d'éducation à l'environnement et de découverte de la nature en ville ou dans les milieux naturels de proximité : forêt, rivière, grands parcs. Elle accueille les publics scolaires et enfants des centres sociaux de quartier. Le parc, très apprécié des visiteurs, est entretenu selon un mode de gestion différenciée sans pesticide. La qualité de l'eau et des sols s'en trouve ainsi préservée.

environnement

De nombreuses actions en faveur de la protection de l'environnement, à l'attention de tous les publics.

784 visiteurs à la Maison de l'Environnement en 2020 (contre 1939 en 2019).

41 actions de la MDE en faveur de l'environnement en 2020

3 axes principaux :

- vitrine de la politique environnementale de l'Agglo
- activités autour des thématiques environnementales et développement durable
- valorisation du potentiel environnemental du territoire

En 2020, **1800** cartes de déchèterie ont été délivrées par le service Gestion des Déchets (contre 1728 cartes en 2019)

MDE : Actions en faveur du développement durable

Actions grand public (24 actions)

Café Rénover Malin 29 février 2020 Yerres

En partenariat avec la plateforme départementale Rénover Malin : service LPRE de l'Essonne (Maison Départementale de l'Habitat), Agence Locale de l'Energie et du Climat Sud parisienne, artisans essonnais RGE (reconnus garant de l'environnement), organisation de réunions de présentation de ce dispositif de service public et de conseils aux particuliers en rénovation énergétique de l'habitat.

Cours d'arboriculture Vigneux sur seine

Transmettre des compétences et des savoir-faire en arboriculture, renseigner sur l'entretien écologique du verger. Un seul cours de taille a pu se dérouler cet hiver, au verger du parc. Celui du printemps n'a pas eu lieu à cause des conditions sanitaires. Le cours de greffage sur table en salle a été accueilli par la ville de Vigneux-sur-Seine.

Sorties nature

Au fil des saisons, faire découvrir la nature de proximité et sensibiliser à la richesse de la biodiversité locale et à la nécessaire protection des milieux.
28/02, Rapaces nocturnes
28/02, Le peuple ailé du Lac Montalbot
07/03, Verrons-nous la flèche bleue ?
26/06, Sortie d'observation crépusculaire en forêt.

Sorties nature des Journées du patrimoine

Organisation de 2 sorties nature :
- Escapade au Lac Montalbot : en partenariat avec les ENS du CD91 qui ont animé la sortie
- La nature comme patrimoine : le ru d'Oly à Montgeron.

Sorties botanique

L'intervenante est une botaniste de l'association L'Etoile d'eau.
13/06, Le site du Lac Montalbot sous l'angle de la botanique, à Vigneux
20/06, Avec l'annonce de l'été, la flore fait son spectacle, à Montgeron rives de l'Yerres
26/09, Bois et prairies en bords de Seine à Draveil.

Sorties Plantes & santé

Découverte des vertus des plantes médicinales avec un enseignant en phytothérapie : le 11/07/20 en forêt de Sénart côté Brunoy ; le 10/10/20 Lac Montalbot à Vigneux.

Sortie Bain de forêt le 27 septembre 2020 Forêt de Sénart

Nouveauté 2020 - Initiation à la démarche japonaise de découverte sensorielle de la forêt et de ses arbres.

Sortie « photographier la nature » 27 juin 2020 Forêt de Sénart

«apprendre à photographier la nature», 1 seule séance cette année faisant le choix de mêler théorie et pratique sur le terrain.

Ateliers compost au parc

Les 12/06 et 02/10, 2 ateliers sur le compost dans le parc de la MDE.

Ateliers pratiques

Ateliers animés par un micro-entrepreneur de Vigneux, ZD Créations : fabriquer soi-même un nettoyant ménager écologique à partir de produits courants et naturels ; fabriquer un produit écologique contre les pucerons.

Conférences astronomie, partenariat avec la Société Astronomique de Montgeron

Favoriser la vulgarisation scientifique et permettre au grand public de rencontrer des chercheurs ou des spécialistes en astronomie et en astrophysique.

Actions hors public de la MDE (11 interventions)

Sorties pédagogiques et ateliers thématiques pour publics non scolaires

Annulations : le nombre d'interventions programmées qui ont été annulées à cause des confinements ou conditions sanitaires.

Actions scolaires

Ateliers ou sorties d'étude et de découverte : 6 interventions pour des projets de 5 classes.

4 classes de Montgeron ; 1 classe de Brunoy.
Interventions d'une durée de 1h15 à 2h. Thèmes : les déchets tri recyclage ; découverte des oiseaux des jardins ; découverte et identification des arbres forestiers ; la nature en bords de rivière en ville.

Faits marquants

- Une pandémie au virus Covid 19 a nécessité un 1er confinement à partir du 17 mars pour plusieurs mois. Annulant toute une série d'activités de la MDE déjà programmées. Face à l'urgence sanitaire, un deuxième confinement et des couvre-feu ont émaillé le reste de l'année.

- Réintégration du service Maison de l'Environnement dans les locaux rénovés de la Maison de l'Agglomération à Montgeron qui est le nouveau nom de cet équipement. Ce dernier accueille également la Maison de l'emploi de Montgeron et la Mission locale.

- Pour donner un nouveau souffle au projet scolaire Ecogestes destiné au cycle 3 des écoles du quartier de l'Oly : école Nelson Mandela de Vigneux et école Hélène Boucher de Montgeron, celui-ci n'a pas été reconduit cette année afin de pouvoir créer un nouveau projet rénové.

- Prêt de salles : certaines activités grand public comme le cours de greffage sur table, les Café Rénover Malin ou les conférences Astronomie peuvent avoir lieu grâce à la mise à disposition de salles par les villes du territoire. Cette année, cela a été le cas à Montgeron, Vigneux-sur-Seine et Yerres. Une salle a été mise à disposition par une association, Les Ailes du moulin, à Brunoy dans leurs locaux du café associatif le ZEF.

Déchets et économie circulaire



Mission du service

- Interlocuteurs des usagers et habitants de la Communauté d'agglomération
- Piloter les marchés de prestations de collecte et de pré-collecte (gestion des bacs) de la communauté d'agglomération
- Piloter les marchés de prestation de balayage sur les collectivités de l'Agglomération
- Interlocuteur privilégié des syndicats de déchets et des prestataires de collecte.
- Prodiguer conseils et avis sur la gestion des déchets auprès des villes et des services de la communauté d'agglomération
- Réduction des déchets et économie circulaire



Mise en place de nouveaux bacs de collecte ou adaptation des volumes de bacs : litrages supplémentaires mis en place en 2020

Le Service Gestion des Déchets accompagne les habitants du Val de Seine et fait évoluer les dotations en fonction de leurs besoins.

- Ordures ménagères : 70 340 litres en plus
- Emballages : 125 705 litres en plus
- Verre : 23 915 litres en plus
- Déchets végétaux : 43 705 litres en plus



Distribution de composteurs

Le Service Gestion des Déchets organise chaque année plusieurs sessions de distribution de composteurs avec une formation de mise en place et d'utilisation des composteurs. En 2020, 259 composteurs bois, 32 composteurs plastiques et 243 biosceaux ont été distribués.



Convention de partenariat Ressourcerie

Une convention de partenariat, effective à partir du 1er janvier 2019, a été signée avec la Ressourcerie de Montgeron. La convention fixe des objectifs de valorisation des déchets en contrepartie du versement d'un soutien financier annuel. La convention a été signée pour une durée de trois ans. L'objectif pour l'année 2020 a été fixé à 323 tonnes de déchets valorisés. L'objectif a été largement atteint puisque la Ressourcerie a valorisé 330 tonnes de déchets malgré les périodes de fermeture application des mesures gouvernementales de lutte contre la COVID 19. L'autre objectif visé et mené par la Ressourcerie est l'éducation à l'environnement et la sensibilisation au tri et à la diminution des déchets par le réemploi et la réutilisation.



Budget 2020 pour tout le territoire de l'agglomération

Déchets : 20 314 291.50 euros
Balayage : 3 745 143.78 euros

Environnement et Biodiversité (Forêt, Climat, Bruit, Cours d'eau)

Bilan des actions de l'année 2020



Opérations citoyennes de nettoyage de la RN6

Annulation des événements en raison de la Covid 19



Espaces Verts et Biodiversité : il s'agit d'assurer un entretien optimal des espaces verts communautaires, offrir aux habitants et aux usagers des espaces extérieurs plaisants (espaces extérieurs de piscine, parcelles AB3 et AB4 le long de l'Yerres abords des conservatoires, des médiathèques, et tout équipement communautaire) et assurer une gestion différenciée des espaces verts pour favoriser la biodiversité des espaces.

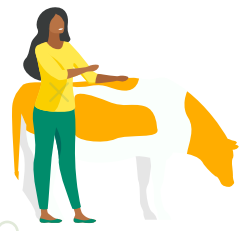


Obtention du label ECOJARDIN pour le parc de la Maison de l'Agglomération.



Plusieurs travaux effectués dans le parc de la Maison de l'Agglomération en vue de l'inauguration qui a eu lieu en septembre 2020

- Remplacement des plantations dans les bacs en briques rouges face aux arbres fruitiers par des ifs et plantes couvrantes.
- Renouvellement des plantations dans 40% des carrés du potager. Le reste des carrés restant disponible pour des activités de jardinage écologique pour le grand public et pour le partenariat avec l'IME de Draveil.
- Mise en place d'un bac récupérateur d'eau de pluie au niveau du cabanon du potager.
- Transfert du tas de compost existant dans les 3 châssis des carrés potager transformés en bacs à compost. Installation de couvercles neufs en bois pour couvrir ces châssis à compost.
- Nettoyage de la fontaine à l'entrée du parc.
- Reprise des bordures d'allées
- Mise en place de gazon par plaquage à l'entrée du bâtiment.
- Plantation de plantes aromatiques et médicinales au bord des bancs de l'Amphithéâtre aménagés en bacs.
- Plantation de plantes rampantes au pied de la façade nord du bâtiment à côté de l'Amphithéâtre.
- Nettoyage de la mare temporaire, de l'Amphithéâtre et des allées. Arrachage du reste des massifs épars de petits buissons à feuilles persistantes.
- Rénovation et remise en état des marches à côté du bassin / mare Eolo (éolienne).
- Plantations, sur le bord en terre du bassin Eolo, de plantes décoratives pour remplacer après enlèvement les plantes spontanées adaptées au milieu humide.



Utilisation de l'éco-pâturage

- 2 vaches se sont à nouveau installées de mars à novembre sur la parcelle AB3 à Montgeron.

- Accueil de 4 chèvres des fossés d'août à novembre 2020 sur la parcelle AB4.

- Retour des chèvres prévu sur la parcelle d'avril à novembre 2021.

- Mise en place d'un rucher sur AB3 à partir de septembre 2020. Développement du rucher sur 2021 et animation prévue.

- Mise en place de panneaux d'informations sur l'éco-pâturage à divers points des parcelles AB3 et AB4.

Diagnostic floristique et faunistique effectué par l'association ERON

Sur 7 sites dont la CAVVVS est propriétaire et dont la superficie permettait un recensement conséquent. L'association ERON a remis, en fin d'année, un rapport de diagnostic complet comprenant des préconisations de gestion de ces espaces. Ce recensement fera l'objet d'une présentation aux élus.

Lac Montalbot (Vigneux-sur-Seine)

Il s'agit de faire du lac Montalbot et de ses abords un espace naturel majeur de la CAVVVS.

Au titre du département des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du CD91 et en lien étroit avec le CAUE91, un projet d'aménagement et de valorisation de la biodiversité a été élaboré au cours de l'année 2020. Les premières pistes de réflexion distinguent la zone arrière (le long des voies ferrées), plus calme, propice au développement de la faune et de la flore, avec sentiers pédagogiques et espaces d'observation (oiseaux) et la zone avant (en face des habitations et des équipements publics), plus urbaine, propice à la détente et aux loisirs. Une étude floristique et faunistique des lieux a été réalisée et a mis en évidence une biodiversité riche sur cet espace.

Signature reportée en 2021 d'une convention « Nature en Ville » avec le Département de l'Essonne, compte tenu des conditions sanitaires de l'année 2020.

Candidature à l'appel à projet « Territoire Engagé pour la Nature » porté par l'OFB.



La lutte contre la pollution sonore

Face aux nuisances aériennes dues à l'aéroport d'Orly, le Val d'Yerres Val de Seine reste

vigilant. Soutenue par la Communauté d'Agglomération avec une subvention de 9000 euros, l'association DRAPO (Défense Riverains Aéroport Paris Orly) contribue au respect des réglementations en matière de procédures de décollage à l'est, de couvre-feu, ainsi que de nombre maximum de créneaux attribuables.



Le suivi des documents contractuels liés aux massifs forestiers présents sur son territoire

La Communauté d'agglomération est directement concernée par les enjeux de protection du Massif de l'Arc boisé (Communes du Val de Marne, Yerres et Crosne), à travers les continuités écologiques, la gestion durable des forêts et l'accueil du public respectueux du milieu naturel. Elle a signé la Charte de la forêt de l'Arc Boisé 2015-2020. Elle effectue par ailleurs un suivi poussé des actions de l'ONF sur le massif forestier de Sénart (coupes sylvicoles...).

Plan Climat Air Energie Territorial

La Communauté d'agglomération est également chargée de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial de son territoire. Il s'agit de faire de la CAVVVS un territoire vertueux au regard de l'environnement. Sur la base du diagnostic territorial réalisé en 2019, il s'est agi en 2020 de faire l'élaboration de la stratégie et du choix des scénarii. Mais la crise sanitaire a repoussé à 2021 cette partie de l'étude.





patrimoine

Améliorer l'excellence environnementale du territoire par le développement de nouvelles mobilités par la mise en valeur d'un patrimoine vert remarquable

66

sites conservatoires, piscines, médiathèques, centres sociaux, théâtres, maisons de l'emploi, cinémas, espaces publics numériques

11

espaces verts

4

grands chantiers en 2020
Piscine de Brunoy
Maison de l'Agglomération à Montgeron
Conservatoire à Montgeron
Médiathèque à Quincy-sous-Sénart



Aménagement du territoire

Expertises et travaux menés en 2020

La Communauté d'Agglomération a remporté sa candidature auprès de l'Etat et de la Région Ile-de-France pour l'aide à l'ingénierie du volet territorial du CPER en vue de la réalisation d'études permettant d'appréhender à une échelle globale les enjeux de transports, de mobilité douce, de préservation de l'environnement et du patrimoine qui concernent son territoire. Le dispositif permet à la CAVYVS de bénéficier de subventions à hauteur de 70% de la dépense pour financer des études confiées à des entreprises spécialisées.

Trois études portent ainsi sur l'ensemble du territoire communautaire :

- La réalisation d'un Schéma Communautaire de Liaisons Douces
- Le recensement du patrimoine bâti remarquable, en vue de sa mise en tourisme
- La création d'un service de transport en commun en site propre (TCSP) sur l'intercommunalité reliant le bassin d'activité de Melun-Sénart au pôle d'Orly, de préférence via la RN6 dont la CAVYVS souhaite par ailleurs la requalification et la départementalisation

Les autres études portent sur deux secteurs particuliers :

- Etude de faisabilité pour le réaménagement de l'axe RN6 et de ses abords (étude de circulation sur le tronçon RN6 allant de Vigneux-sur-Seine et Montgeron à Brunoy, et étude urbaine autour de la place de la Pyramide à Brunoy)
- Etude pour la valorisation environnementale et touristique du Secteur Seine, structuré notamment à partir du Lac Montalbot.

Les études pour la création d'un Schéma Communautaire de liaisons douces et le réaménagement de la RN6 ont démarré fin 2020. Plusieurs bureaux d'étude ont ainsi été mandatés et ont commencé à travailler en collaboration avec la Direction Aménagement de la CAVYVS et la SPL des Territoires de l'Essonne, mandatée par la Collectivité pour l'accompagner dans le portage de ce chantier.

L'ensemble de ces études doit être réalisé durant l'année 2021, pour un achèvement au plus tard début de l'année suivante. La CAVYVS finance 30% du coût de ce chantier (estimé à 250 k euros), conformément à la réglementation ne permettant pas que des partenaires publics extérieurs puissent prendre à leur charge plus de 70% de la dépense.

En complément, il a été décidé que des études bipartites CAVYVS-EPFIF, rendues distinctes du bouquet CPER pour des raisons de marge financière et de cohérence opérationnelle, seront menées sur les périmètres bordant la RN6 à Montgeron et Vigneux-sur-Seine.



Améliorer l'attractivité économique du Val d'Yerres – Val de Seine en amorçant la requalification des Zones d'Activités Economiques les plus dégradées

La CA Val d'Yerres Val de Seine a signé une convention stratégique avec l'EPFIF (Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France) en juin 2019. Courant jusqu'en 2024, cette convention permet à la CAVYVS de se doter de l'expertise nécessaire pour élaborer une stratégie globale qui positionne la question foncière au service de l'aménagement, de l'habitat et du développement économique (les actions menées avec l'EPFIF peuvent être de portée stratégique, documentaire, pré-opérationnelle).

Cette action complète le « portrait économique de territoire » réalisé tout début 2020 par Essonne Développement et notamment axé sur les Zones d'Activité Economique. Sur cette base, la CAVYVS a poursuivi sa réflexion pour la redynamisation des ZAE (Zones d'Activités Economiques) du territoire, vieillissantes et inégalement attractives pour l'implantation de nouvelles entreprises, en vue de définir des périmètres de conventionnement avec l'EPFIF et des secteurs d'intervention prioritaires (parcelles foncières en friche).



Chantier « télétravail salarié » avec le bureau d'étude Relais d'Entreprises

Conjointement portée par les directions de l'Aménagement et du Développement économique (notamment pour sa déclinaison opérationnelle sur le territoire), la mission lancée fin 2019 vise à développer le télétravail d'habitants du VYVS (salariés d'employeurs exogènes) dans des tiers-lieux locaux spécialisés (qu'à domicile), à fins de favoriser une qualité de vie et une animation locale accrues en semaine.

En 2020, la crise épidémique a beaucoup contrarié cette démarche de mise en réseau avec de grands employeurs franciliens préalablement identifiés (publics et privés), laquelle devait prendre la forme d'ateliers en présence physique, finalement remplacés début 2021 par une rencontre en visioconférence.

Fin 2020, le Conseil communautaire a voté l'affiliation de la Pépinière d'entreprises du Val d'Yerres Val de Seine au réseau labellisé « Relais d'Entreprises », ce qui permettra d'identifier la structure comme pourvoyeuse de postes de travail standardisés et contribuera à positionner la CAVYVS comme chef de file en la matière sur le territoire. L'objectif est de faire émerger, dès que les conditions sanitaires le permettront, un écosystème global de tiers-lieux locaux pour le télétravail salarié en vue d'y accueillir, avec l'accord de leur employeur, des habitants travaillant quotidiennement hors du VYVS.



Focus Brunoy

Axe routier principal de l'Agglomération et entrée de territoire, la RN6 cumule nuisances et dégradations. Sa configuration génère une coupure entre la ville et la forêt notamment au niveau du secteur de la Place de la Pyramide à Brunoy. Les objectifs poursuivis par l'étude urbaine sont : la réorganisation & la fluidification de la circulation et l'insertion de l'axe routier dans le contexte urbain, par la création d'un boulevard urbain. L'étude établira également des préconisations en matière de requalification urbaine, traitant notamment des conditions d'accueil de nouvelles activités économiques, de création de nouveaux logements et de création d'espaces publics préservés afin de favoriser la réappropriation des habitants de ce secteur.

Focus Secteur Seine

Le linéaire des berges de la Seine et de l'Yerres nécessite d'être préservé et valorisé. L'étude de valorisation du « Secteur Seine » a pour objet de mener à l'émergence d'un schéma de protection et de valorisation des espaces naturels concernés et ainsi permettre d'y développer une mixité des usages comme le tourisme et les loisirs accessibles aux habitants tout en veillant à la préservation des milieux et écosystèmes de ces espaces. La création de liaisons douces reliées aux franges urbaines du territoire viendra compléter le Schéma Communautaire de Liaisons Douces.

Affaires générales et commande publique

La Direction des Affaires Générales et Commande Publique présente une palette de compétences extrêmement variée.

Direction « support » des services, de la Communauté d'agglomération et de ses représentants, elle participe à la définition et à la mise en œuvre, dans un cadre juridiquement sécurisé, des projets de la Communauté d'Agglomération.

Cette Direction assume, dans tous les domaines d'intervention de la Communauté d'Agglomération, les missions de :

- Conseil juridique,
- Rédaction et de contrôle juridique des actes et conventions
- Préparation et organisation des conseils communautaires et bureaux institutionnels
- Planification et organisation des instances consultatives
- Commande Publique
- Gestion et suivis des assurances et sinistres
- Représentation de la Communauté d'agglomération devant les juridictions administratives et judiciaires
- Suivis des dossiers contentieux en lien avec les conseils de la Communauté d'Agglomération

L'activité de la Direction représente un volume conséquent, comme en témoigne ce rapport. Elle a connu un fort accroissement dû à la crise sanitaire. En effet, depuis la loi du 23 mars 2020, la Direction a analysé et synthétisé un total de 257 textes (lois, ordonnances, décrets) relatifs aux mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Les instances délibératives ayant été suspendues pendant plus de 3 mois, les décisions prises en vertu des dispositifs gouvernementaux d'exception ont connu une très forte croissance. La commande publique a dû faire face à une multiplication des avenants de prolongation.

Vie institutionnelle

≈ **350**

Conventions, hors marchés publics (avec mise en concurrence et publicité), vérifiés et validés juridiquement

108 délibérations

- . 278 décisions
- . 16 décisions du Bureau communautaire
- . 98 arrêtés du Président

5

Organisations de Conseil communautaire et des instances consultatives préalables

4

Organisations de Bureau communautaire

Affaires juridiques

10

Dossiers contentieux ouverts

Assurances

4

Contrats d'assurances gérés

19

Nouveaux sinistres déclarés depuis le 1er janvier 2020

Commande publique

26

contrats signés et décomposés comme suit :
TRAVAUX : 3
FOURNITURES COURANTES/SERVICES : 19
PRESTATIONS INTELLECTUELLES : 4

57

Avenants dont 33 consécutifs à la crise sanitaire

29

Déclarations de sous-traitance

6

Nantissement

5

commissions d'appel d'offres (CAO)



conservatoires

Centres de ressources et de création artistiques, où chacun peut s'épanouir dans sa discipline : musique, théâtre et danse

4

conservatoires :
1 à rayonnement départemental et 3 à rayonnement intercommunal

+50

disciplines enseignées

+3 100

élèves chaque année bénéficient de l'enseignement de 155 professeurs

3 179 élèves
sur l'ensemble des structures en 2019

155
enseignants
toutes disciplines



Crise sanitaire

L'enseignement a été fortement impacté depuis le début de la crise de la COVID-19.

Toutefois, l'engagement, la volonté et la réactivité de la Communauté d'Agglomération et du corps enseignant ont permis d'assurer une continuité pédagogique durant les deux confinements.

- **Le positif :** le contact avec les élèves a pu être conservé, cela a permis une réflexion sur une pédagogie différente permettant de s'adapter aux contraintes sanitaires. Les outils numériques jusque-là peu utilisés dans les cours de musique et de danse ont été d'une grande aide.
- **Le négatif :** les difficultés de connections avec les élèves ont rendu les visios très compliquées.

Ces situations ont montré combien le face-à-face était important notamment et particulièrement dans le cadre des disciplines artistiques où le contact humain est primordial. Pour la danse, les difficultés d'un enseignement à distance sont plus complexes : risques de blessures, espace trop petit chez l'élève, absence de sol adapté... D'une manière générale pour les cours collectifs, l'absence de dynamique de groupe s'est fait lourdement sentir.



Mission des Conservatoires

Centres de ressources artistiques et lieux de transmission du patrimoine culturel, les conservatoires ouvrent leurs portes à de nombreux répertoires (classique, jazz, moderne, contemporain, musiques amplifiées) et poursuivent plusieurs objectifs :

- Travail en commun pour la réalisation de nombreux projets
- Formation de musiciens, danseurs et comédiens aux techniques, répertoires et au langage de leur discipline
- Actions ponctuelles de formation des élèves danseurs et musiciens en partenariat avec des associations de danse et musiques du monde, ou des artistes en résidence.
- Développement des pratiques collectives : ateliers de musique baroque, de musique jazz, de musiques actuelles, atelier de création, chœurs enfants et adultes, orchestre à cordes, ensembles d'harmonie, orchestre symphonique ou encore musique de chambre ou atelier lyrique
- Développement des partenariats avec les différentes instances présentes sur le territoire : écoles, collèges, lycées, centres sociaux.

Disciplines enseignées

Musique

Instruments

- Les vents : Flûte à bec, flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone et saxophone jazz, trompette, trombone, cor, tuba,
 - Les cordes : Violon, alto, violoncelle, guitare classique, guitare moderne et guitare MAA (Musique Actuelle Amplifiée), contrebasse jazz, guitare basse, contrebasse
 - Les claviers : Piano, piano MAA, clavecin, orgue
 - Les percussions : Batterie, percussions,
 - La voix : Chant musiques actuelles et chant lyrique, ensemble voix variétés, chorale enfants et adultes
 - Musiques amplifiées : guitare électrique et guitare basse
 - La formation musicale : cours hebdomadaires adolescents et adultes. Cours éveil musique et danse dès 4 ans, ateliers découverte musicale.
- Ensembles et cours collectifs
- Musique de chambre, orchestre à cordes junior et major, Orchestre d'harmonie junior et major, Big band, Groupes de musiques actuelles, ensembles de guitares, trompettes, flûtes, clarinettes, saxophones, cuivres, percussions, ensemble jazz, orchestre baroque, atelier de musiques amplifiées, petits ensembles guitare et piano.

Danse

Initiation danse

- Danses classique, contemporaine, jazz, orientale et hip-hop.
- Atelier chorégraphique, ballet.

Théâtre

Art dramatique (théâtre) pour adultes, adolescents et enfants.

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL À DRAVEIL

529 élèves
425 en musique
127 en danse
34 en théâtre
29 enseignants
9 représentations

Les grands événements 2020

En raison de la fermeture des lieux de spectacle et de l'arrêt brutal des préparations de spectacles, aucun événement phare n'est à noter concernant Draveil. Seule l'implication des enseignants et des élèves est à relever, ainsi que la mise en place rapide de projets virtuels.

Examens

Deux sessions d'examens maintenues fin juin :

- Sessions d'examens UDCMIE Formation Musicale- Fin de cycle 2 et Cycles 3
- Examens Fins de cycle 2 et cycles 3 des classes de piano.

En raison de la situation sanitaire, les examens internes ont été annulés.

- En Formation Musicale et Danse : Passage de tous les élèves dans le niveau supérieur.
- En instrument : Passage des élèves sur appréciation des professeurs.

Partenariats

- Partenariat avec l'éducation nationale : Les Interventions danse auprès des publics scolaires ont eu lieu jusqu'en février 2020.
- Pas d'accueil possible à dater de la rentrée de septembre en raison des contraintes imposées par la réglementation sanitaire dans les espaces clos.
- Partenariat avec l'APHP Dupuytren avec un concert à l'hôpital sur les deux prévus habituellement a pu avoir lieu en février.



CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL À MONTGERON

967 élèves
662 en musique
282 en danse
49 en théâtre
38 enseignants
13 représentations

Réalisations transversales avec d'autres acteurs culturels

- « Percussions Concept » : les classes de percussions du CRD Val d'Yerres et CRC Montgeron à la Ferme de Boussy : Salle Gérard Philippe et à l'Auditorium du Lycée de Montgeron « Shakespeare en Fête » : les classes de luth du CRD Val d'Yerres et de chant du CRC Montgeron ; Carré d'ART Montgeron « Entre 2 Mondes » : chorales et orchestres des collèges et lycées de Montgeron, Brunoy, Yerres/Crosne et ensembles vocaux CRC Montgeron au CEC d'Yerres « Cuivres en Fête » : les Cuivres du conservatoire et les élèves de la Classe Cuivres de l'école Hélène Boucher, Montgeron.
- Spectacles transversaux CRC: « Ils Jouent » : Piano et Théâtre au Carré d'ART de Montgeron « Ensembles Insolites » : ensembles éphémères ; à l'Astral « Les 2 Chats bottés » : orchestre à cordes junior du CRC et classe de théâtre du CRC « Les Tout-Petits du conservatoire » : classes d'éveil, un orchestre éphémère de petits niveaux, une classe de théâtre à l'Astral.

Examens

Examen UDCMIE fin de 2nd cycle et 3e cycle FM a pu se dérouler à Montgeron fin juin 2020.

Autres examens annulés. Passage systématique dans le niveau suivant a été décidé.

Partenariats

- Partenariat avec l'Education Nationale : Lycée Montgeron, collèges du secteur : pour spectacle « Entre 2 Mondes » (Westside Story) produit au CEC d'Yerres le 06 février 2020.
- Partenariat avec l'Education Nationale et la ville de Montgeron : Cuivres en Fête : participation de la classe Cuivres de l'Ecole Hélène Boucher
- Partenariat avec le CRD du Val d'Yerres : Percussion Concept et Shakespeare en Fête. Les autres projets en partenariat prévus n'ont pas pu se réaliser à cause de la crise sanitaire : tous les spectacles prévus après le 15 mars 2020 ont dû être annulés.



CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL À VIGNEUX-SUR-SEINE

507 élèves
431 en musique
191 en danse
36 en théâtre
31 enseignants
20 représentations

3 réalisations transversales

- Concert « Voix et Cordes » : 18/01/2020, Eglise St Pierre de Vigneux
- « Musique Baroque anglaise » : 02/02/2020, Eglise St Pierre de Vigneux
- « Portraits de femmes » : 08/03/2020, Centre Georges Brassens, en partenariat avec l'EMAP de Vigneux.

Examens

Etant donné la situation sanitaire, les examens ont été annulés, et un passage systématique dans le niveau suivant a été décidé, sauf cas ponctuels.

Partenariats

- Partenariat avec l'Education Nationale : les actions de sensibilisation à la musique (dans les écoles), à la danse et aux percussions (au sein du conservatoire) se sont déroulées normalement jusqu'au début du 1^{er} confinement, ainsi que pendant le 2^o confinement (du 31 octobre au 15 décembre 2020). 7 concerts scolaires sur les 9 prévus ont pu être réalisés. Aucune des restitutions de projets n'a pu être réalisée : ni avec l'école Pasteur (1 concert), ni avec l'atelier musique/théâtre du collège Paul Eluard (2 concerts tout public +2 concerts scolaires).
- Partenariat avec la Bibliothèque Charlotte Delbo : les Journées Charlotte Delbo 2020 ont dû être annulées, ainsi que la participation du conservatoire.
- Partenariat avec l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques : réalisation du projet « Portraits de femmes » le 8 mars 2020, mais le projet « Don Quichotte », prévu pour le 28 mars, a dû être annulé. Les travaux réalisés à cette occasion par les élèves de l'EMAP ont fait l'objet d'une exposition dans le hall du conservatoire entre janvier et mars 2021.
- Sorties pédagogiques (concerts, spectacles en extérieur) : 3 sorties sur les 8 prévues ont été réalisées (1 en théâtre et 2 en danse).



CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL DU VAL D'YERRES

COURS DISPENSÉS À BOUSSY-SAINT-ANTOINE, BRUNOY, ÉPINAY-SOUS-SÉNART, QUINCY-SOUS-SÉNART ET YERRES

1 176 élèves
889 en musique
202 en danse
85 musique et danse
58 enseignants
32 concerts/spectacles

Concerts et spectacles à thèmes

- Apéro concert à la médiathèque de Brunoy (Classes de musiques actuelles)
- Vœux des maires de Crosne (Musique et danse) et de Yerres (Jazz)
- Masterclass de Manu Codjia
- Carte blanche à l'ensemble aromates de Michèle Claude (dans le cadre de Music Buxe)
- Concert hommage à Rija Rakotonirainy
- Percussion Concept, classe de percussion du CRD en collaboration avec le CRC de Montgeron
- Ciné-concert, sonorisation de films d'animation par les élèves de 3ème cycle et les CHAM au cinéma Le Cyrano.
- Carte blanche à Katy Roberts
- Concert des classes d'initiation collective
- Concert hommage à Rija Rakotonirainy
- Air de famille
- Petit moment de danse au TVY (une seule représentation a pu avoir lieu, spectacle à destination des scolaires annulés cause pandémie – les élèves n'étaient pas autorisés à sortir des écoles - fermeture des théâtres dès le lendemain).
- Participation au Forum des associations des villes du Val d'Yerres.
- Diffusion d'un concert jazz-musiques actuelles sur la chaîne YouTube.
- Concert des cycles spécialisés ; captation salle Gérard Philipe de Boussy-Saint-Antoine diffusée sur Youtube
- Atelier percussion corporelle avec les classes CHAM – restitution et captation à la MAC d'Épinay-sous-Sénart.





11 médiathèques, 11 fois plus d'offres, de partages et d'actions culturelles en faveur de tout public

médiathèques

11

bibliothèques et médiathèques

1

service de portage de documents

15 %

des habitants sont inscrits au réseau des médiathèques

886 visiteurs à la Fête de la Science

sur le thème « police scientifique ». Ateliers reconstitution de scènes de crimes, expositions sur la profession de policier scientifique, escape games et jeux de piste ont ravis nos usagers. Certains d'entre eux ont incarné Sherlock Holmes, ou une équipe de scientifiques, d'autres ont dû rechercher Charlie. Coïncidence ? L'objectif de l'escape game "Recherche à risque" était d'incarner une équipe de scientifiques et de retrouver un remède pour contrer un mystérieux virus qui se propageait dans l'air...



Augmentation de **+50%** d'inscrits et plus de 177% de nouveaux inscrits

26 064 usagers inscrits soit 14,58% des habitants (moyenne nationale : 11,9 %). Sur ces inscrits actifs, 24 730 sont des habitants de l'Agglo.

Enquête sur les médiathèques de demain **86%** des habitants déclarent fréquenter au moins une médiathèque (1950 personnes ont répondu).



4743 films ont été regardés soit une moyenne de 395 visionnages / mois



3559 livres numériques ont été téléchargés avec 587 utilisateurs actifs

123 690 documents transportés dont 51 570 prêts effectués via la navette.

383 892 documents dont :

- 299 223 livres
- 39 807 magazines
- 20 739 CD
- 19 072 films
- 1 539 livres audio
- 541 partitions
- 349 jeux vidéo

28 785 documents achetés en 2020



L'éco-responsabilité au cœur des bibliothèques

Les médiathèques du réseau ont proposé en 2020 des documents, animations et aménagements à visée écologique.

Dans les bibliothèques Jacqueline de Romilly et Charlotte Delbo ainsi qu'à la médiathèque de Draveil, les usagers ont pu retrouver une grainothèque, afin d'échanger des semences pour les potagers. Des mangeoires à oiseaux ont même été placées dans le jardin de la bibliothèque Charlotte Delbo. À la médiathèque du Carré d'Art, un fond éco-citoyen a été installé, pour y retrouver de nombreux documents sur l'écologie. Quant à la médiathèque Tomi Ungerer, les bibliothécaires ont organisé un "premier ciné" pour les enfants autour de l'écologie. Dans les bibliothèques d'Epinay et Quincy, les mercredis de la récup' ont pu initier le public à créer avec des matériaux de récupération. Enfin, à la médiathèque Danielle Bianu, des livres sur l'écologie ont été présentés aux parents afin qu'ils les consultent avec leurs enfants pour les sensibiliser.

Dans toutes les médiathèques du réseau, les visiteurs ont pu retrouver les documents traitants de l'écologie avec le macaron "Bibliothèques vertes" apposé sur le dos ou la couverture. Il faut noter que le papier, qui constitue finalement une majeure partie du contenu de la bibliothèque, est l'un des matériaux le plus durable qui soit. Ce dernier est produit majoritairement dans des forêts entretenues, replantées. Il est également facilement recyclable.



Des animations culturelles... y compris en ligne

En septembre 2020, les médiathèques ont repris leurs animations en les adaptant aux contraintes sanitaires.

Les bibliothécaires ont innové afin de continuer à accueillir le public physiquement, mais aussi virtuellement : animations dans les locaux avec inscription au préalable pour limiter le nombre de personnes, ateliers créatifs, numériques et les heures du conte pour les plus jeunes.

Plusieurs animations ont été proposées en ligne :

La médiathèque de Brunoy a ainsi organisé sa conférence Ciné-Art sur Keith Haring en Facebook live, visible en replay. La médiathèque de Montgeron a continué les enregistrements de son podcast "Chroniques culturelles". La période de décembre a été particulièrement propice puisque pas moins de trois bibliothèques ont proposé un calendrier de l'Avent en ligne sous différentes formes : sélections thématiques à Crosne, spectacle filmé à Vigneux, recettes et tutos en tout genre à Montgeron. Toutes les médiathèques disposent maintenant d'une page Facebook sur laquelle elles partagent très régulièrement des coups de cœur littéraires, ciné, musique et plus encore ! Certaines ont même une page Instagram et une chaîne Youtube a été créée pour le réseau.



Poursuite du réaménagement des bibliothèques

Draveil : Grâce au budget d'investissement de l'Agglomération, l'espace adulte a pu être réaménagé. L'espace a gagné en luminosité, complété par un coin presse et accès au parc informatique (espace modulable).

Vigneux : En 2020, plusieurs réorganisations des collections et l'achat de mobilier : réorganisation de l'espace jeunesse pour plus de luminosité.

cinémas

Les 3 cinémas du territoire, Le Cyrano à Montgeron, le Paradiso à Yerres et le Buxy à Boussy-Saint-Antoine, sont classés Art et Essai, label Jeune Public et Patrimoine. Le Cyrano bénéficie par ailleurs du label Recherche et Découverte. Ils proposent des soirées animées de débats suite aux projections avec la participation d'acteurs, réalisateurs, producteurs, critiques, ainsi qu'un Ciné-club.



Le Buxy Un partenariat avec ADCI, société exploitante

La convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération et la société ADCI, exploitant le cinéma « Le Buxy » permet de conforter sur le territoire des cinémas de quartier, lieux d'animations et de dynamisation du tissu local, en parant à la chute généralisée de la baisse de fréquentation des salles et aux déficits induits.

En contrepartie du projet cinématographique mis en œuvre par la SARL ADCI, la Communauté d'Agglomération lui attribue une subvention de 60 000 euros afin d'instaurer un tarif unique de 6 euros à l'attention des habitants du Val d'Yerres Val de Seine. Ce tarif réduit, valable à toutes les séances tout au long de l'année, tient compte de la pratique tarifaire actuelle des concurrents proches et garantit l'attractivité locale des deux cinémas et leur équilibre financier. Le cinéma le Buxy, composé de 5 salles, propose en moyenne 10 à 12 films par semaine :

- 3 films en sorties nationales
- 4 à 6 films en continuation d'exploitation
- 2 films classés Art & Essai (VO ou VF selon l'origine)
- 1 film pour le Jeune Public

Du 1er janvier au 31 décembre 2020, nous avons programmé 126 films, dont 53 sont classés Art & Essai, ce qui représente 42% des films projetés.

2938 séances ont été programmées, dont 694 pour les films classés Art & Essai, soit 23,5% des séances.

48 séances spéciales destinées au milieu scolaire et aux centres de loisirs ont été programmées, ce qui représente une moyenne de 2 séances par semaine.

2938 séances programmées, dont 694 pour les films classés Art & Essai

48 séances spéciales destinées au milieu scolaire et aux centres de loisirs soit une moyenne de 2 séances par semaine.

Le public du Cyrano et du Paradiso est composé d'un éventail de spectateurs très large, allant du cinéphile exigeant et pointu aux personnes préférant les films dits « grand public ».

La politique de programmation consiste à :

- proposer au public les films d'actualités ainsi que des découvertes qui ne font pas nécessairement « la une » mais qui ont une ambition artistique indéniable.
- programmer des séances de films souvent classés Art & Essai, suivies d'un débat avec un réalisateur, un comédien, un critique, un animateur culturel...
- participer à des dispositifs nationaux d'éducation à l'image tels que Ecole et Cinéma, Collège au cinéma et Lycéens et Apprentis au Cinéma...
- organiser des séances spéciales, autour d'un thème, pour associations, établissements scolaires, services culturels, médiathèques,...



Le Cyrano

Implanté au cœur de Montgeron, ce cinéma participe activement à l'animation culturelle depuis 1935. Films d'actualité, d'auteurs ou populaires, en passant par des films du patrimoine et le cinéma documentaire, la programmation est régulièrement accompagnée de rencontres et de débats.

Le cinéma développe des actions avec la Maison de l'Environnement, la Direction de l'Action Culturelle, la Médiathèque, les Conservatoires, les Centres sociaux, le service Enfance Education et les associations locales.

En 2020, la crise sanitaire a contraint le cinéma à fermer ses portes : d'abord de mars à juin, puis, après une reprise pendant le printemps et l'été qui a permis aux spectateurs de renouer avec la salle, partir de fin octobre.

15 767 entrées et 1 475 abonnés

+ 40 rencontres avec des comédiens, réalisateurs, producteurs, critiques et enseignants du cinéma



Le Paradiso

Le cinéma le Paradiso est composé d'une salle équipée en numérique, propose en moyenne 1 à 5 films par semaine (films en 2^e ou 3^e semaine d'exploitation nationale, films classés Art et Essai et film pour Jeune Public).

Du 1er janvier au 31 décembre 2020, nous avons programmé 130 films, dont 76 sont classés Art & Essai, ce qui représente 58,5% des films projetés.

Nous avons enregistré 10.983 entrées lors de cette période, dont 4834 pour les films classés Art & Essai, soit 44% des entrées. 612 séances ont été programmées, dont 290 pour les films classés Art & Essai, soit 47% des séances.

10 983 entrées

49 séances spéciales destinées au milieu scolaire et aux centres de loisirs ont été programmées.



salles de spectacles



Une saison 2019-2020 en partie tronquée par la crise sanitaire, mais qui a tout de même permis de grands moments.

6

salles de spectacles
Boussy-St-Antoine,
Brunoy, Crosne,
Epinay-sous-Sénart
Montgeron, Yerres

3 003

places assises

99

spectacles dont 18 ont été annulés et 6 reportés

Pour la **6ème** saison consécutive, le tarif conservatoire permet aux inscrits de bénéficier d'un tarif préférentiel sur certains spectacles de la saison culturelle.



39549 places vendues (sur la saison) hors périodes scolaires soit un taux d'occupation de 86,38%.



5821 places remboursées pour un montant de 138 596 euros.



18 cessions ont été annulées et 8 ont pu être reportées à la saison suivante avec 47,23% des places initialement vendues



26 spectacles impactés sur une saison qui en comptait 99, soit un peu plus d'un quart de la programmation (- 26,26%).



Crise sanitaire

Cette saison 2019-2020 a été bouleversée à partir du mois de mars par la pandémie de Covid 19. Toutefois, plusieurs modifications de celle-ci sont survenues durant la saison indépendamment à la crise sanitaire.

- Francis Cabrel, programmé le samedi 27 juin 2020 à Yerres, a été annulé le 14 juin 2019 par la production ; l'artiste ayant dû modifier son agenda de tournée, suite à de nouveaux projets artistiques.
- Le concert de Véronique Sanson, programmé le mercredi 16 octobre 2019 a été ajouté à la programmation, le 4 juin 2019.
- La pièce de théâtre Chasse à l'homme prévue le dimanche 15 mars 2020, à L'Astral, a été déplacée au théâtre de Brunoy ; la première salle étant bureau centralisateur pour les élections municipales.
- Le concert à Crosne, d'Elodie Frégé & de Didier Manoukian initialement prévu le vendredi 28 février 2020 a dû être avancé au vendredi 7 février ; la salle René Fallet étant devenue indisponible à date initiale.
- Une séance supplémentaire de la scolaire Pierre et le Loup programmée le jeudi 21 novembre 2020 à la MAC, a été ajoutée à 10h. Celle-ci a été prise en charge par la ville qui en avait fait la demande.

A partir de début mars, la conjoncture sanitaire se dégradant, des mesures sont instaurées permettant seul, l'accueil dans les équipements de moins de mille places. L'incertitude a gagné du terrain. Ainsi, la cession scolaire «la machine à explorer le temps» programmée le vendredi 13 mars 2020, à Yerres, a été réglée sans être jouée ; l'Inspection Académique ayant fait le choix, le jour même, d'interdire toutes sorties. La pièce de Théâtre le Misanthrope du samedi 14 mars et le concert Respect Tour du dimanche 15 mars ont été annulés par arrêté municipal, anticipant le décret gouvernemental portant restriction aux rassemblements et ce quelques jours seulement, avant le confinement national. A la même période, des productions ont fait le choix de reporter leur tournée comme celle de Soy de Cuba dont la résidence devait se tenir à Yerres, du 7 au 18 avril 2020 avec une représentation le dimanche 19 avril ou encore le concert des Gypsy Kings prévu à la MAC, le samedi 14 avril 2020.

Suites aux mesures gouvernementales mises en place, des charges sur l'exercice en cours sont reportées dans le temps comme par exemple les taxes perçues par le CNM sur les spectacles programmés à partir du 15 décembre 2019. Celles-ci seront à régler au 31 décembre 2021.



Boussy-Saint-Antoine
Salle Gérard Philippe
140 assises
200 personnes debout



Brunoy
Théâtre de la Vallée de l'Yerres
518 places assises



Crosne
Espace René Fallet
400 places assises
900 personnes debout



Yerres
Salle de spectacle du CEC
955 places assises



Montgeron
L'Astral
590 places assises
1200 debout



Epinay-sous-Sénart
La MAC
400 places assises
700 debout



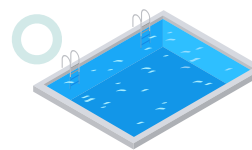
Centre aquatique Aqué Sénart

8 piscines dont 2 centres aquatiques (un réseau qui permet un accès aux piscines tous les jours, et le soir jusqu'à 22h).

4 équipements sportifs gérés par l'agglomération :

- Stade des Bergeries à Draveil
- Terrain de Tir à l'Arc à Draveil
- Parcours de BMX à Montgeron
- Stand de Tir à Montgeron

18 associations subventionnées par l'agglomération dont 15 associations aquatiques (natation, plongée...)



Les piscines

Brunoy (en travaux de réhabilitation, ouverture envisagé au printemps 2022)

Montgeron

37 919 entrées. Mise en place d'un dispositif CAVVVS : Accueil de groupes d'adolescents venant des centres sociaux, des espaces jeunesse, des foyers (enfants en difficultés), et des accueils de loisirs pendant les vacances scolaires.

Draveil

Canetons

19 432 entrées. De nombreux stages pour les non-nageurs ont été organisés pendant les vacances scolaires de l'été et du mois d'octobre.

Epinay-sous-Sénart

Pierre Bonningue

34 512 entrées. Mise en place d'un dispositif CAVVVS : Une école de natation active sur le temps extra-scolaire qui permet aux enfants de 6-12 ans d'apprendre à nager.

Vigneux-sur-Seine

Les Vagues de la concorde

22 270 entrées. Mise en place d'un dispositif CAVVVS : De nombreux stages pour les non-nageurs ont été organisés pendant les vacances scolaires de l'été et du mois d'octobre.

Centres aquatiques

La gestion des centres aquatiques Aqua Sénart à Draveil et Pierre de Coubertin Val de Forme à Yerres, ainsi que la piscine des Sénarts à Bousy-Saint-Antoine, sont confiés en délégation de service public à l'UCPA.

Draveil

Aqua Sénart

85 303 entrées

Yerres

Val de Forme

119 214 entrées

Boussy-St-Antoine

Piscine des Sénarts

57 895 entrées



Crise sanitaire

Particulièrement affectées par la pandémie du coronavirus, les piscines ont subi de longues périodes de fermeture.

La volonté de l'Agglomération a été de répondre au maximum aux besoins du public dans le respect des annonces gouvernementales et des mesures sanitaires.

- De mars à juin, durant le 1er confinement, toutes les piscines ferment leurs portes (presque 100 jours).
- De juin à octobre : ouverture réduite à tous les publics (individuels, clubs, scolaires) du fait d'un protocole sanitaire strict et dans le respect des gestes barrières et de la distanciation physique : Durant l'été, les protocoles ont bien fonctionné, nous avons trouvé des solutions efficaces pour continuer les actions de service public, mais malgré de belles journées d'été, la fréquentation est restée timide.

Le protocole sanitaire

- Des créneaux d'1h30
- Mise en place d'un sens de circulation pour limiter les contacts
- Suppression d'une douche sur deux
- Condamnation d'un casier sur deux
- Suppression des vestiaires collectifs
- Suppression des sèche-cheveux
- Lavage des mains obligatoire avant d'aller dans l'eau
- Accès aux bassins par groupes de 12 pour respecter la distance de deux mètres carrés par baigneur.
- Nettoyage et désinfection quotidienne de la piscine, en particulier des vestiaires, douches et sanitaires.

- D'octobre à fin décembre 2020 : 2ème confinement, fermeture au grand public et aux clubs, mais ouverture partielle avec des accès dérogatoires pour des publics spécifiques (détenteurs de certificats médicaux ou d'attestations attestant une ALD (Affection Longue Durée) ou pour les sportifs de haut niveau).

Les conséquences de la crise sanitaire

- Concernant les coûts de fonctionnement, la réouverture partielle a imposé un engagement de la quasi-totalité des charges (RH, traitement eau, entretien...). Alors que la fréquentation est faible avec seulement les publics prioritaires, les charges

financières restent importantes.

- Concernant l'apprentissage de la natation :
 - pour les écoliers et collégiens qui n'ont pas pu apprendre à nager à l'école,
 - pour les agents, il a fallu réagir, se réorganiser, adapter l'organisation et le fonctionnement des équipements en fonction des protocoles sanitaires et des publics accueillis. Pour cela, les agents des piscines en régie ont été, dans la mesure du possible, déployés sur les missions supports indispensables et qui ne peuvent pas s'arrêter.
- Concernant les associations sportives, la crise a eu un impact important sur les associations sportives qui ont été à l'arrêt pendant presque 10 mois avec une annulation des activités.

Le bilan chiffré des piscines en régie

Les piscines gérées en régie directe par la CAVVVS accueillent du public, des groupes scolaires, des associations, des accueils de loisirs...

En 2020, une baisse de fréquentation totale de 48% par rapport à 2019 dans chaque piscine.



Événement

La journée verte et bleue

Organisée en forêt de Sénart, au carrefour de Montgeron, cette grande manifestation sportive et conviviale a réuni plus de 400 usagers en 2019. Malheureusement, cet événement a dû être annulé en 2020.



politique de la ville & habitat



Réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires, améliorer les conditions de vie dans les quartiers

4 piliers dans les contrats de ville

Cohésion sociale (l'éducation, santé, insertion par le sport...)
Cadre de vie et renouvellement urbain
Développement de l'activité économique et de l'emploi
Valeurs de la république et du «Vivre ensemble»

2 Objectifs de politiques publiques

Réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires
Traitement, des effets comme des causes, de la dégradation des conditions de vie dans les quartiers prioritaires. La politique de la ville est caractérisée par une approche globale des problèmes, ne dissociant plus les volets urbains, économiques et sociaux.

Cohésion sociale

Education

L'épidémie de covid-19 et la période de confinement ont souligné des problématiques et des inégalités déjà bien connues. Les besoins des familles en matière d'accompagnement ont été intenses, sur le plan de la continuité éducative comme sur celui du soutien moral face aux angoisses et à l'incertitude engendrées par la crise sanitaire.

Les besoins des enfants et des jeunes ont été intenses eux aussi, notamment au regard du taux élevé de décrochage scolaire. Les partenaires ont noté une plus grande implication de la part des parents dans la scolarité de leurs enfants. Face à ces fortes demandes, il faut souligner l'implication de l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire pendant et après le confinement, pour garantir la continuité éducative et le soutien des familles. Plusieurs moyens ont été mis en place, parfois avec beaucoup de créativité (appels téléphoniques individuels réguliers, distribution de photocopies du matériel scolaire...).

La période de confinement a fait émerger des partenariats inédits et plus ou moins informels entre les différents acteurs éducatifs (établissements scolaires, associations, services éducation/jeunesse des villes), donnant lieu à une plus grande coordination de leurs actions. On note par exemple la mutualisation d'outils (utilisation de la plateforme numérique de l'école voisine pour un CLAS, travail sur les devoirs donnés par les enseignants, etc.). Le confinement a également révélé un lien de confiance entre les familles et certains dispositifs d'accompagnement (CLAS par exemple), puisque certains parents, qui étaient frileux à l'idée de remettre leurs enfants à l'école, les ont réinscrits volontiers au CLAS. Les CLAS en effet ont été bien souvent complets (dans le respect des mesures sanitaires) dès la reprise post-confinement.

Par ailleurs, le grand enjeu révélé par la crise sanitaire, évoqué par l'ensemble des acteurs, est l'accès au numérique. Le numérique s'est, en effet, révélé l'outil principal de la continuité éducative pendant le confinement, mais il fait état d'un bilan mitigé : s'il a permis un progrès exponentiel de certains élèves, il a au contraire entraîné la régression d'autres élèves. L'enjeu semble l'accès aux ressources numériques à domicile, qui a fait la différence de progression entre les élèves.

Le guide des dispositifs éducatifs

Le guide des dispositifs éducatifs 2020/2021, auparavant pensé sur les 3 villes de Val de Seine, a été étendu en 2020 aux communes couvertes par le contrat de ville du Val d'Yerres. Ce petit guide recense tous les dispositifs éducatifs existants sur le territoire et permettant d'accompagner les enfants, jeunes et leurs parents : « études surveillées », « devoirs faits », « accompagnement éducatif », « réussite éducative », « accompagnement à la scolarité ».

Le guide a été imprimé en 8550 exemplaires et distribué aux mairies, partenaires associatifs et établissements scolaires.



Santé

Le déploiement des fiches actions du Contrat Local de Santé signé en mars 2018 s'est poursuivi en 2020. 4 actions fortes portées cette année :

- La participation à la campagne 2020 « Octobre rose »
- Le soutien à l'installation de professionnels de santé
- La réalisation d'un guide santé
- La création de 2 Communautés professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).



Prêt et don de tablettes numériques :

A partir de juin 2020, l'Etat a organisé la distribution de tablettes numériques aux familles et enfants des QPV non ou mal équipés pour faire face aux besoins induits par la crise sanitaire, notamment en termes de continuité éducative.

473 tablettes ont été distribuées sur le territoire.

Réalisation d'un guide santé VVVS

Dans le cadre de la Fiche action du CLS n°8 : « Valoriser les acteurs et les initiatives visant à renforcer l'accès aux droits des personnes », un guide santé répertoriant et expliquant les droits des personnes et les dispositifs de santé existants à l'échelle du territoire VVVS a été réalisé et distribué aux habitants par l'intermédiaire des structures et acteurs sanitaires et sociaux.

Les objectifs sont l'orientation des personnes vers les dispositifs existants et le rappel de leurs droits en fonction de leur situation, à travers des « parcours » (adolescent, femme enceinte, étranger en situation irrégulière, etc.). Ce guide cible particulièrement les personnes en situation de précarité et qui rencontrent des difficultés d'accès aux droits (notamment habitants des QPV) : un accent est mis sur les structures et dispositifs d'accompagnement à l'accès aux droits.



Création de 2 Communautés professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

Sous l'impulsion de l'Agence Régionale de Santé, 2 CPTS ont vu le jour en décembre 2020 : une sur la partie Val d'Yerres (regroupant 568 professionnels de santé), l'autre sur la partie Val de Seine (regroupant 456 professionnels de santé). L'objectif de ces instances est de coordonner les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser (à leur initiative) autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes : organisation des soins non programmés, coordination ville-hôpital, attractivité médicale du territoire, coopération entre médecins et infirmiers pour le maintien à domicile...

Prévention et citoyenneté

CISPD : Mise en place de la stratégie territoriale de sécurité et prévention de la délinquance

La CA VYVS s'est dotée d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CISPD), conformément à la loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, en vue d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie territoriale de prévention et de sécurité. Issue d'un travail partenarial, cette stratégie territoriale, validée lors du comité de pilotage du 11 juin 2019, en présence des services de l'Etat, pour les années 2019-2021 répond aux enjeux suivants :

- Répondre aux phénomènes de violences urbaines qui dépassent les limites communales ;
- Faciliter les échanges et l'interconnaissance entre les professionnels ;
- Améliorer l'accompagnement et la prise en charge des victimes ;
- Améliorer les relations entre le Parquet et les communes en favorisant notamment les retours, auprès des maires, sur les procédures judiciaires en cours.

Les violences inter quartiers

Un phénomène qui a toujours existé, mais qui connaît une recrudescence depuis quelques mois sur le territoire de VYVS. Depuis l'été dernier, un enchaînement de violences entre les jeunes des quartiers. Nombreuses agressions liées aux rivalités qui ont entraîné plusieurs blessés graves et le décès d'un jeune de 15 ans du quartier des Mazières de Draveil en juillet 2020;

Ces tensions et violences sont perceptibles dans tous les quartiers de la CAVYVS, avec des quartiers plus impactés que d'autres (Mazières, Bergeries, Croix-Blanche, l'Oly, La Forêt, les Hautes Mardelles, le Vieillet, Les Cinéastes, Les tournelles). Ces violences se concentrent aux abords des lycées et collèges (plusieurs établissements scolaires signalent ces violences : H Wallon à Vigneux, Nadar à Draveil, Rosa Parks à Montgeron, Louis Armand à Yerres). L'appartenance à un quartier est de plus en plus prégnante et signalée par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Ces phénomènes sont également perceptibles dans les transports en communs. Notamment dans les lignes qui desservent ces établissements (agressions violentes fin 2019).

De nombreux dispositifs existants sur VYVS : Des cellules de veilles et CLSPD sur l'ensemble du territoire ; des actions de soutien à la parentalité dans les structures de quartier ; des actions de lutte contre le décrochage scolaire (CLAS, Alternative exclusion /Stage persévérance, PRE) ; présence d'une association de Prévention

Spécialisée avec des éducateurs spécialisés intervenant sur les 9 communes ;

- Un CISPD à la disposition des communes, des établissements scolaires pour mettre en place des actions de prévention, pour optimiser le partenariat.
- Ces phénomènes sont également perceptibles dans les transports en communs. Notamment dans les lignes qui desservent ces établissements (agressions violentes fin 2019).
- Un Raid Fil vert qui réunit chaque année, depuis 12 ans, les services jeunesse du territoire autour d'un challenge sportif et culturel, afin de proposer aux jeunes des quartiers des activités ludiques leur permettant de développer l'esprit de solidarité, de tolérance.

Education et prévention



Education et prévention

Développer les actions de prévention à l'échelle de VYVS pour lutter contre le sentiment d'appartenance et contre les phénomènes de rixes inter quartiers.

Création d'un groupe de travail inter structures jeunesse (Intercommunal et communal) pour proposer des actions inter quartiers, via des projets tels que :

- Sport, Santé, Prévention (à travers le développement de la pratique workout)
- Créations artistiques concours vidéos, clip de rap
- Long métrage, mini album musical
- Des défis sportifs
- Des soirées débats, pour les jeunes et familles animés et encadrés par des professionnelles sont en cours et feront tous l'objet de demandes de financement FIPD et FDPD 2021.

Développer les actions citoyenneté en utilisant l'exposition acquise en mai 2020 « moi jeune citoyen » pour les 9 /13 ans, dans les établissements scolaires, structures sociales et jeunesse, et associatives.

Cette année exceptionnelle par l'arrivée de la crise sanitaire du Covid-19, a bien entendu eu un impact sur l'utilisation régulière de l'exposition mais a néanmoins pu être utilisée pour :

- Mise en place d'action parentalité dans les structures de quartiers.
- Faciliter le suivi social des familles de ces jeunes (mise en place de réunions de travail avec les services sociaux).
- Pour 2021, nous souhaitons compléter cette première exposition, en y ajoutant l'exposition « questions de justice » pour les 13/18 ans, en sollicitant le FIPD et FDPD.

Dans le cadre des dispositifs de Prévention de la Délinquance, la Direction Départementale de la Sécurité Publique par le biais de l'association « Loisirs Jeunes Police Essonne », développe des activités socio-éducatives et sportives en direction des jeunes âgés de 10 à 15 ans du Département. Les activités sont encadrées par des agents de la Police Nationale, pendant les différentes vacances scolaires.

L'objectif de cette action est double : établir un dialogue et de meilleurs rapports entre les jeunes et la police et permettre aux jeunes issus de familles modestes ou en désœuvrement d'accéder aux loisirs, à l'aventure, par le biais d'activités innovantes et attractives, conformément au projet pédagogique du Centre de Loisirs jeunes Essonne (CLJ) et dans le cadre des orientations nationales du dispositif Ville-Vie-Vacances.

L'association a rencontré
9600 jeunes du VYVS



Justice

- **Développer le partenariat avec la justice**
- **Proposer la création d'une CLSI (cellules locales de suivi individualisé), comme prévu dans le cadre du CISPD.**
- **Mise en place d'un groupe de partenariat opérationnel intercommunal (GPOI) en décembre 2020 :** ce GPOI est une première à l'échelle départementale, dédié aux violences inter quartiers, il réunit de manière bimensuelle la Police Nationale, les communes de Draveil, Montgeron, Vigneux et Yerres, le collège H Wallon, les lycées Nadar, R. Parks et L. Armand et les transporteurs. Il peut être réuni à tout moment en cas d'événements importants, de manière restreinte et permet d'engager les différents partenaires dans la résolution de problèmes intégrant un volet individualisé. Il permet également d'instaurer un dispositif d'alerte permettant aux différents partenaires d'activer conjointement leur dispositif respectif.

Prévention spécialisée Val d'Yerres Val de Seine :

Sur 2020, l'association de prévention spécialisée Val d'Yerres Val de Seine œuvre dorénavant sur les 9 communes du territoire communautaire.

Cette année, une moyenne de 21 éducateurs sont intervenus sur les différents quartiers des 9 communes. Au-delà du travail de rue/présence sociale et de l'accompagnement individuel des jeunes dans la continuité, plusieurs axes d'intervention sont définis pour des actions collectives de la prévention spécialisée, selon les principaux thèmes suivants :

- Contribuer à prévenir le décrochage scolaire,
- Participer à la promotion de la santé et à la prévention pour les jeunes,
- Poursuivre, développer l'aide et le soutien à la parentalité,
- Promouvoir des actions pour soutenir la dynamique d'émancipation des filles,
- Développer et diversifier les outils de mobilisation pour l'accès au travail,
- Participer à la prévention de la violence inter quartier,
- Prévenir, participer à enrayer les conduites à risques,
- Participer, faciliter l'émergence de projet de vie pour les jeunes, en parallèle à la dynamique projet, avec des groupes de jeunes,
- Impulser la participation à la citoyenneté des jeunes (par exemple l'environnement, l'écologie, la discrimination...),
- Promouvoir une dynamique coopérative et la coordination partenariale
- Favoriser l'accès aux cultures.

La contribution de VYVS dans le domaine de la prévention spécialisée s'élève à
293 372 euros
pour l'année 2020 (30% du budget dédié à la prévention spécialisée).



Permettre l'accès au droit aux personnes en difficultés : Les permanences d'accès au droit ont été reconduites en 2020 par la Communauté d'Agglomération et les 9 communes du territoire en partenariat avec les acteurs concernés :

2926 personnes ont bénéficié de permanences d'accès au droit

815 permanences ont été financées par l'Agglo :
60 permanences avocats généraliste
33 permanences APCE
157 permanences CIDFF (ce qui représente 699 entretiens pour l'ensemble du territoire)
472 permanences écrivain public / accompagnement administratif
7 permanences ADIL
86 permanences MEDIAVIPP (ce qui représente 336 entretiens pour l'ensemble du territoire)

renovation urbaine & habitat



Programme de Renouvellement Urbain d'Intérêt Régional (PRIR)

Après une première phase d'études protocolaires réalisées par la Communauté d'agglomération entre 2017 et 2018 pour les quartiers de la Prairie de l'Oly et de la Croix Blanche, l'année 2020 a été consacrée à la consolidation et la validation d'un scénario urbain préférentiel pour la place du Soleil sur le quartier de la Prairie de l'Oly et pour la place du 8 mai 1945 sur le quartier de la Croix Blanche, en partenariat étroit avec les villes de Vigneux-sur-Seine et de Montgeron.

Quartier Croix Blanche : le projet de renouvellement urbain de la Place du 8 mai 1945 a été validé par l'ANRU et les différents financeurs le 11 juillet 2019 en réunion technique partenariale, sur la base d'un dossier complet transmis par la Communauté d'agglomération. Le projet a été souligné comme qualitatif en matière de renouvellement urbain avec, dans la continuité des opérations menées sur le quartier de la Croix Blanche dans le cadre de l'ANRU 1, la démolition de 76 logements sociaux (soit la totalité de la tour du 16/18 Charon), la création de logements neufs et de logements en accession, mais également la restructuration d'équipements publics et d'équipements économiques situés sur la place ou en proximité. L'ANRU a décidé de soutenir le projet à hauteur de 8M d'euros sur un coût global du projet de 45 M d'euros.

ANRU 8 091 957€ HT • CD 91 : 2 280 175€ HT • RIF : 1 187 500€ HT • CDC : 171 600€ HT • Bailleurs : 7 674 755€ HT • Collectivités (CA VVVS et Villes) : 5 033 085€ HT (hors équipement culturel) • Prêts AL : 3 000 000€ HT

Quartier Prairie de l'Oly : le projet de renouvellement urbain de La Place du Soleil a été validé par l'ANRU et les différents financeurs le 20 décembre 2018 en réunion technique partenariale, sur la base d'un dossier complet transmis par la communauté d'agglomération. Le projet a été souligné comme ambitieux en matière de renouvellement urbain avec, dans la continuité des opérations menées sur le quartier Prairie de l'Oly dans le cadre de l'ANRU 1, la démolition de 3 tours (F, G, H), soit 193 logements locatifs sociaux, la production de logements neufs dont une 50aine de logements en accession et 19 logements sociaux, ainsi que la création de nouveaux équipements publics et la restructuration de 1 200 m² de commerces. L'ANRU a décidé de soutenir le projet à hauteur de 11,9 M d'euros sur un coût global du projet de 65 M d'euros.

ANRU 11 899 128€ HT • CD 91 : 1 710 538€ HT • RIF : 1 167 000€ HT • CDC : 3 083 345€ HT • Bailleurs : 21 075 625€ HT • Collectivités (CA VVVS et Villes) : 1 876 670€ HT • Prêts AL : 3 900 000€ HT

Quartier Hautes Mardelles : en 2020, plusieurs temps d'échanges

partenariaux ont permis de faire avancer le projet. Les différentes propositions émises ont abouti à la déclinaison d'un projet consensuel entre les partenaires et l'ANRU. Les échanges doivent se poursuivre sur 2021, notamment avec les bailleurs et les services de l'Etat, pour stabiliser le projet en vue de sa présentation en Comité d'Engagement ANRU d'ici l'été 2021.

Quartier Cinéastes/Plaine : le projet de renouvellement urbain de La Plaine a été validé par l'ANRU et les différents financeurs le 10 décembre 2020 en Comité d'Engagement ANRU, sur la base d'un dossier complet transmis par la Communauté d'agglomération. Le projet a été retenu comme ambitieux et qualitatif en matière de renouvellement urbain. Des ambitions fortes de transformation à long terme sont souhaitées pour le quartier de La Plaine, pour révéler les potentiels et répondre aux dysfonctionnements identifiés dans le diagnostic initial.

Cette ambition s'appuie également sur une stratégie de développement territorial à l'échelle de la ville et de l'agglomération :

- Développer l'excellence résidentielle pour une attractivité forte
- Tirer profit et valoriser le cadre naturel et paysager de la ville et du grand territoire.
- Penser les usages et les activités à destination de la population dans sa diversité.
- Une ambition d'excellence (charte Ecoquartier).

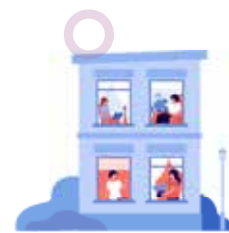


Relogement dans le cadre de la rénovation urbaine

Le 17 septembre 2019, une Charte de relogement du Val d'Yerres Val de Seine a été signée par la Communauté d'agglomération, les communes, les bailleurs et les différents partenaires réservataires et associations intervenant dans le domaine de l'habitat. Elle formalise les engagements de chacun, à l'échelle du territoire, sur les objectifs de relogement et les instances de pilotage et de suivi pour le relogement des ménages dans le cadre des 4 projets de renouvellement urbain en cours. Cette Charte de relogement est un outil opérationnel dans la mise en œuvre des relogements, elle pose les premières orientations du territoire, qu'il conviendra d'approfondir et de décliner dans une future Convention Intercommunale d'Attribution (CIA).

Les instances de gouvernance définies dans la charte intercommunale ont été conçues et mises en place avec les partenaires du territoire (les 9 communes et les 24 bailleurs sociaux du territoire, les services de l'Etat et du Département, Action logement) en fin d'année 2019 et tout au long de l'année 2020.

Le processus de relogement a pu démarrer fin 2019 et être développé sur l'année 2020. Il s'est concrétisé par le recrutement et la mise en place d'une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (Mous) portée par la Communauté d'agglomération pour coordonner les partenaires et la mobilisation des logements sociaux à l'échelle du territoire. Il s'est également concrétisé par la mise en place progressive de 2 équipes MOUS par les bailleurs.



Habitat

En 2020, le Val d'Yerres Val de Seine a renforcé ses partenariats avec l'ensemble des bailleurs du territoire en signant les conventions d'utilité sociale (dites « CUS ») passées par chacun des organismes sociaux avec l'Etat et différents partenaires. La CUS contractualise l'organisme HLM dans ses missions d'intérêt général, précise ses choix stratégiques sur ses différents métiers, mais aussi sa contribution aux enjeux nationaux et locaux, tout en tenant compte de ses capacités et contraintes. Sur l'année 2020, une convention partenariale a été signée par la Communauté d'Agglomération avec 7 bailleurs (Plurial Novilia, 1001 vies Habitat, Immobilière 3F, Emmaüs Habitat, ICF Habitat La Sablière, Antin Résidences, ERILIA) et des temps d'échanges ont été organisés avec 18 bailleurs du territoire (Adoma, Habiter à Yerres, Toit et Joie, Elogie - Siemp, Moulin vert, CDC Habitat Social, Logirep, Seqens, 3 F Résidences, Batigère en Ile de France, Les Résidences Yvelines Essonne, Vilogia, Valophis Sarepa, ERIGERE, LOGIAL OPH, Interprofessionnelle Région Parisienne, et Résidences Logement Fonctionnaires).

Le Val d'Yerres Val de Seine a également poursuivi sur l'année 2020 son adhésion à l'ADIL 91 (Agence Départementale d'Information sur le Logement en Essonne : adhésion de 11 257 euros) et au GIP FSL 91 (Groupement d'Intérêt Public Fonds de Solidarité pour le Logement en Essonne: adhésion 26 808 euros). L'ADIL91 assure une mission d'information juridique, financière et fiscale sur toute question des habitants relative au logement et au droit immobilier : relations bailleurs- locataires, accession à la propriété, amélioration et construction du logement, fonctionnement de la copropriété, droit de l'urbanisme.

Le GIP FSL a pour mission d'aider les ménages en difficulté sur les questions de logement. En 2020 sur le département de l'Essonne (chiffres 2020 arrêtés en juin 2021), les partenaires étant restés pour partie en télétravail, les demandes durant la pandémie de la COVID 19 ont pu se faire par voie dématérialisée pour permettre la prise en charge par le GIP FSL des dossiers relatifs à des aménagements de type administratif. Parmi les autres impacts de la pandémie : des dispositions transitoires ont été prises en matière de délais pour une meilleure prise en compte des difficultés des ménages, et les aides financières ont été renforcées pour permettre le maintien des ménages dans le logement ainsi que la fourniture d'eau, d'énergie, de service téléphonique et d'internet. En 2020, le total des aides ainsi délivrées par le GIP FSL aux ménages en difficulté s'élève à 4 981 000 euros sur le département (contre 4 830 000 euros en 2019).



Les aires d'accueil des gens du voyage

2 aires d'accueil des gens du voyage

52 places sur 26 emplacements

Une durée moyenne de séjour de 8 mois

Nombre de personnes accueillies en 2020

- AGM Montgeron : 127 personnes accueillies (dont 39 hommes, 42 femmes et 46 enfants de moins de 18 ans).

- AGV Villeneuve-Saint-Georges / Crosnes : 24 personnes accueillies (dont 5 hommes, 7 femmes et 12 enfants de moins de 18 ans).

Une société gestionnaire de l'aire d'accueil - DM services et 2 agents présents sur site (le régisseur et le gardien)

Aire d'accueil de Villeneuve-Saint-Georges/Crosnes

Située au 2 Avenue de la Fontaine St Martin, l'aire d'accueil des gens du voyage comporte 12 places sur 6 emplacements (spécifiquement dédiés à la Ville de Crosnes).

Celle-ci offre un très large éventail en termes d'accessibilité durant toute l'année, à l'exception d'une fermeture administrative sur la période estivale (5 semaines entre juillet et août), période durant laquelle sont en principe effectués les travaux de moyenne importance. L'aire est ainsi ouverte de janvier à décembre permettant l'installation dans la durée, n'excédant pas cinq mois consécutifs, et la rotation des entrées.

Aire d'accueil de Montgeron

Située Place Mireille Vallon, avenue du Général de Gaulle, l'aire d'accueil des gens du voyage comporte 40 places sur 20 emplacements.

Celle-ci offre un très large éventail en termes d'accessibilité durant toute l'année, à l'exception d'une fermeture administrative sur la période estivale (août), période durant laquelle sont en principe effectués les travaux de moyenne importance. L'aire est ainsi ouverte de janvier à décembre permettant l'installation dans la durée, n'excédant pas cinq mois consécutifs, et la rotation des entrées.

La durée de séjour pouvant toutefois être prolongée sur décision de la commission de gestion, certaines familles de voyageurs ayant rencontré des difficultés en raison de la pandémie de la COVID19 ont été autorisées à titre exceptionnel à rester sur nos aires sur toute la période estivale.



Valeurs de la République et du vivre ensemble

Visites d'institutions dans le cadre du Devoir de mémoire.

Les traditionnelles journées de visites, de découvertes des pratiques des valeurs de la nation, d'échanges et de partage (ravivage de la flamme à l'arc de triomphe, visites de lieux de mémoire) n'ont pas eu lieu en raison des conditions sanitaires.

Désignation de référents Valeurs de la République au sein des structures de proximité.

Au sein de chaque structure de l'agglomération dans les QPV (Centre social des Bergeries, Centre social intercommunal de l'Oly, Espace Jeunesse intercommunal de l'Oly), un référent « Valeurs de la République » a été désigné. Une formation aux Valeurs de la République organisée par l'Etat était prévue, mais a été annulée en raison des restrictions sanitaires.

Développement de l'activité économique et de l'emploi



Eligibilité du territoire VYVS à la démarche « Cité de l'emploi »

La candidature du Val d'Yerres Val de Seine a été retenue en décembre 2020 pour porter la démarche de la Cité de l'emploi. Couvrant au 31 décembre 2020, 24 territoires à l'échelle nationale, cette expérimentation a pour objectif de renforcer le partenariat entre les acteurs de l'emploi sur le territoire pour faciliter l'accès à l'emploi des habitants des QPV.



Partenariat avec Nos Quartiers ont des Talents (NQT)

Le partenariat de la CA Val d'Yerres Val de Seine avec l'association « Nos Quartiers ont des Talents » (NQT) visant à accompagner vers l'emploi les jeunes diplômés Bac+3 et plus, âgés de moins de 30 ans, résidents des quartiers prioritaires ou issus de milieux sociaux modestes, a permis aux jeunes diplômés suivis d'avoir les mêmes chances que les autres, à diplômes équivalents, pour démarrer la course à l'emploi.

L'association NQT propose un dispositif de parrainage/marrainage et de coaching soutenu par des partenaires locaux comme Pôle emploi, la Mission locale du Val d'Yerres Val de Seine, l'entreprise SUEZ, les communes de Montgeron et de Vigneux-sur-Seine et le service Emploi du Val d'Yerres Val de Seine. Les jeunes diplômés inscrits au dispositif ont aussi bénéficié d'outils Web 2.0 mis à disposition par l'association NQT dans le but de dynamiser leur recherche d'emploi et de leur apporter des solutions complémentaires et pertinentes, tels que Gymglish (cours d'anglais en ligne), Cut-E (auto-évaluation) et NQTraining (e-formation). Parallèlement, NQT a organisé ou participé à des événements en partenariat avec des acteurs du territoire :

- Février 2020 : le concours NQT fondation Arsène entrepreneur ESS de l'année ;
- Février 2020 : la bourse HEC entrepreneur en février 2020 ;
- Mars 2020 : envoi du Kit de communication covid 19 ;
- Juin 2020 : mobilisation des jeunes du territoire pour participer au hub de l'alternance ;
- Septembre 2020 : invitation à l'évènement national virtuel NQT, APEC et Pôle Emploi, « révèle ton Talent » premier emploi et alternance BAC + 3 et plus ;
- Septembre 2020 : accompagnement des jeunes du dispositif à postuler au forum Cojobing Atlas (en partenariat avec l'OPCQ Atlas) pour leur permettre de trouver une alternance.



Evolution en termes d'insertion professionnelle

59 jeunes ont été suivis au sein du dispositif de parrainage/marrainage sur l'année civile 2020, dont 15 habitants dans un QPV ou à proximité. Parmi eux, au cours de l'année, 20 ont bénéficié d'une sortie positive :

Au cours de l'année, **10 ont trouvé un CDI ou CDD de longue durée.**

1 a trouvé un CDD qualifié inférieur à 6 mois.

7 ont trouvé un contrat d'alternance.

2 ont repris une formation.

19 sont sortis du dispositif au cours de l'année en raison d'indisponibilité personnelle, et **20 jeunes étaient toujours en suivi** au 31 décembre 2020.



Ateliers sociolinguistiques

Les ateliers sociolinguistiques visent à soutenir les personnes dans leur processus d'intégration et favoriser leur autonomie sociale et communicative à travers l'apprentissage de la langue française.

Les objectifs sont pluriels :

- Permettre une meilleure intégration des personnes d'origine étrangère par l'intermédiaire de la connaissance de la langue française et des codes sociaux
- Favoriser la socialisation des publics en proposant des mises en pratique de la langue française dans des situations de la vie quotidienne
- Favoriser l'autonomie des publics suivis par une meilleure compréhension et appréhension de leur environnement grâce à l'acquisition de leurs connaissances linguistiques
- Acquérir des compétences de communication orale et écrite, afin de mieux s'insérer dans la vie sociale et professionnelle
- Connaître et utiliser son environnement social, ses droits et ses devoirs
- Développer des liens sociaux sur les quartiers et la ville en favorisant les rencontres et les échanges.

6 structures portent des ateliers sociolinguistiques sur le territoire du Val de Seine :

- Le service Emploi Val d'Yerres Val de Seine (au sein des Maisons de l'emploi)
- Le Centre social intercommunal des Bergeries (Draveil/Vigneux-sur-Seine)
- Le Centre social intercommunal de l'Oly - Aimé Césaire (Montgeron/Vigneux-sur-Seine)
- L'association ASSISCB (Vigneux-sur-Seine)
- Le Centre social L'amandier (Vigneux-sur-Seine)
- Le Centre social Saint Exupéry (Montgeron).

Tout au long de l'année 2020, les structures se sont adaptées pour maintenir le lien avec les bénéficiaires et poursuivre les apprentissages malgré le contexte sanitaire (cours présentiels, visioconférences, appels téléphoniques, etc.).

Toutes structures confondues, 342 personnes ont bénéficié de ces ateliers sur l'année 2020 :

- CSIO : 70 bénéficiaires
- CSIB : 112 bénéficiaires
- Maisons de l'emploi : 28 bénéficiaires
- ASSISCB : 84 bénéficiaires
- L'Amandier : 48 bénéficiaires

Cadre de vie et renouvellement urbain



Les Conseils citoyens : favoriser la participation des habitants

La CA continue d'apporter son soutien aux 8 conseils citoyens du VYVS (4 pour le Val de Seine et 4 pour le Val d'Yerres) en les accompagnant dans la réalisation de leurs projets. Les conseils citoyens sont restés mobilisés durant l'année 2020, notamment pendant la crise sanitaire.

Partenariat institutionnel :

En 2020, les conseils citoyens ont été conviés aux différents temps de concertation officiels tels que les comités techniques ainsi que les diagnostics en marchant dans le cadre de l'animation des différentes GUSP. Ils sont systématiquement invités à s'exprimer, s'impliquer et « co-construire » sur l'ensemble des volets thématiques du contrat de ville et tous les dispositifs pouvant y être liés.

Soutien financier et logistique :

Les conseils citoyens bénéficient de moyens financiers (fonds de participation des conseils citoyens imputés sur les crédits de la politique de la ville) permettant l'émergence et la valorisation d'une expression libre des habitants des quartiers. Les conseils citoyens n'ayant pas utilisé la totalité des montants alloués ont pu utiliser le reliquat pour s'équiper en matériel informatique. Durant le 1er confinement, les conseils citoyens ont été un véritable relais entre les habitants et les institutions. Ils ont porté plusieurs actions durant la crise sanitaire :

- Distribution de gel hydro-alcoolique et de masques auprès des publics les plus fragiles des QPV
- Groupe de parole
- Réalisation de vidéo sur la plateforme YouTube pour maintenir le lien avec les habitants
- Impression de contenu pédagogique pour les familles en situation de précarité...

Une GUSP pour mieux vivre dans son quartier

Deux outils principaux sont mis au service de la qualité de service dans les quartiers prioritaires : la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) et l'abattement de la taxe foncière des propriétés bâties (TFPB).

La GUSP, tend à améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires en agissant sur les problématiques quotidiennes de propreté, maintenance et entretien des espaces publics ou privés, de stationnement, de lien social, de tranquillité publique, d'insertion par l'économique et repose sur une mobilisation d'acteurs multiples. Sur le territoire défini par le contrat de ville du Val de Seine, 4 conventions GUSP sont directement coordonnées par la CAVYVS. Malgré un contexte contraint par la crise sanitaire, l'ensemble des acteurs de la GUSP sont restés mobilisés.

- La convention GUSP du quartier de la Croix Blanche a fait l'objet d'une évaluation et d'un renouvellement en 2020.

- De nouveaux outils de suivi et de gestion ont été mis en place afin de renforcer le suivi GUSP déjà engagé et permettre, in fine, de gagner en visibilité sur la résolution des dysfonctionnements constatés lors des diagnostics en marchant.

- Consolider le cadre de vie dans chaque QPV : renforcer le lien social par une participation accrue des habitants / appuyer le développement de la participation et l'implication des habitants grâce, notamment, aux conseils citoyens.
- Poursuivre la mise en cohérence les actions fléchées au titre de l'abattement TFPB avec les actions des GUSP.
- Maintenir le partenariat entre les acteurs dans la co-construction des programmations TFPB.
- Faire de la GUSP un outil de maintien qualitatif du cadre de vie dans les QPV en NPNRU.

Convention d'abattement TFPB : coordination du dispositif

L'abattement de la TFPB est un outil financier qui s'inscrit dans les dispositifs GUSP. Il permet aux organismes HLM de traiter les besoins spécifiques des quartiers prioritaires de la politique de la ville. En contrepartie de cet avantage fiscal, les bailleurs s'engagent à poursuivre l'amélioration du niveau de qualité de service dans ces quartiers, en y renforçant leurs interventions au moyen notamment d'actions contribuant à la tranquillité publique, à l'entretien et à la maintenance du patrimoine, à l'amélioration du cadre de vie.

La communauté d'agglomération pilote l'ensemble de cette démarche en partenariat avec les communes, les bailleurs et les services de l'Etat. L'année 2020, malgré un contexte sanitaire restrictif, a permis d'approfondir le travail de co-construction des programmes d'actions au bénéfice des habitants des QPV pour un meilleur cadre de vie et lien social. Pour permettre le maintien des projets de l'axe 7, plusieurs actions ont dû être réajustées.

En 2020, les micro-projets ont été financés à hauteur de 7 000 euros pour le Val de Seine, 5 165 euros pour le Val d'Yerres.





Les structures de quartier, lieux de vie, de construction et de partage

Centre social intercommunal Aimé Césaire

140 adhérents
99 adhésions familles / 23 adhésions individuelles /
19 nouveaux adhérents
Public : enfants, familles, adultes et séniors

Cette année a été marquée par la crise sanitaire, et a été rythmée par l'évolution des mesures.

Les ateliers sociolinguistiques

Les ateliers sociolinguistiques ont pour objectif de favoriser l'insertion sociale voire professionnelle des usagers par l'apprentissage du français.

Cette année, la crise a profondément modifié la manière de travailler et de maintenir le lien avec les apprenants.

Avant le confinement, les ateliers étaient répartis sur 2 niveaux : débutants et intermédiaires.

Les ateliers abordaient différentes techniques d'animation pour favoriser la communication orale et écrite en vue de développer les compétences et les connaissances des participants pour une meilleure évolution au sein de la société française.

Etat des inscriptions avant le confinement : janvier à mars : 57 personnes contre 28 après confinement d'avril 2020.

Le soutien à la parentalité : l'accompagnement à la scolarité (CLAS)

L'année 2020, a été particulière pour l'ensemble des activités du CLAS au vu de la situation sanitaire liée au coronavirus. Cela a obligé les équipes à adapter leur organisation, pédagogie et a eu un impact sur le lien avec les familles et les enfants.

Le soutien à la parentalité : l'accueil Collectif de Mineurs - ACM

Le Centre Social Aimé Césaire accueille en moyenne 50 enfants à chaque période de vacances scolaires, temps pendant lequel ils seront amenés à participer à des activités de loisirs et des sorties. L'ACM fonctionne sur la base d'un projet pédagogique rédigé par l'équipe et validé par la DDCS de l'Essonne. Ce dernier est à la disposition des familles.

Chaque vacance est rythmée par des stages (créatifs, manuels, sportifs...) et sur des thématiques communes favorisant l'implication des enfants et de leurs familles (temps fort en fin de semaine).

Les ateliers socioculturels

Chaque semaine, le Centre Social Aimé Césaire propose à destination de ses adhérents une programmation variée qui favorise le lien social et offre des temps conviviaux entre habitants d'un même quartier. Certains ateliers sont animés par des bénévoles.

L'espace Jeux Lud'Oly

Le Centre Social Aimé Césaire a dédié une salle de 130 m², entièrement équipée et aménagée pour créer un espace convivial, familial et intergénérationnel où l'on pratique le jeu, sous toutes ses formes.

Aménagée en fonction du public (tranche d'âge, taille des groupes...), la Ludoly est animée par l'animatrice socioculturelle, aidée d'une intervenante technique.

Cet espace est un véritable outil de travail (lieux de médiation qui favorise les relations entre les parents et leurs enfants par le jeu, outil d'apprentissage, de transmission de savoirs et d'éducation pour tous, expression culturelle favorisant les rencontres interculturelles et intergénérationnelles, créateur de lien social et de communication, occupation de loisir et source de plaisir.

Utilisé par l'ensemble des secteurs (enfance, famille et séniors), les activités vont du jeu libre, aux animations quotidiennes et événements saisonniers.



Centre social des Bergeries

240 adhérents
Public : Enfants, jeunes, familles, adultes et séniors

L'équipe du centre social a mis en place dès le 17 mars via l'application WhatsApp un « lieu » quotidien d'échanges et de ressources d'information institutionnelle (CAF, DDCS...), pour arriver à près de 240 inscrits ce jour.

Pour la reprise des activités, le lien social « dématérialisé » a donc permis d'identifier, en aller-retour régulier avec les habitants, un service public priorisé, dans le respect des normes sanitaires exigées (masque pour tout entrant, lavage de main avec savon et gel en complément, des rdv individuels, distanciation sociale, marquage au sol, circuit entrée/sortie unique, un CLAS restreint et ciblé avec les écoles vers les élèves les plus en difficulté...).

L'ouverture des « **RENCONTRES PARENTALES** » a permis à la référente famille d'accentuer son travail autour du soutien à la parentalité.

Ces ateliers proposés autour du jeu ont pour objectif de créer et/ou renforcer les liens parents/enfants.

L'atelier DEMOS

Dans le cadre de notre nouveau projet Démos mis en œuvre par la CA Val d'Yerres Val de Seine et La Philharmonie de Paris, les enfants ont bénéficié du prêt d'un instrument à corde durée de 3ans ;

Un groupe de 15 enfants qui rencontre des difficultés scolaires a été constitué en fonction de leur âge et de leur motivation. Les ateliers ont lieu 2 fois par semaine au centre social, le mercredi de 15h45-17h30 et vendredi 17h30-19h15.

Temps forts :

- Journée portes ouvertes 50 participants
- Chasse au trésor dans le jardin partagé avec les enfants du CLAS
- Atelier calligraphie
- Atelier customisation textile
- Grand barbecue de fin de vacances

Espace Jeunesse Intercommunal de l'Oly

339 adhérents (avec l'espace média)
Public : Jeunes

Pôle Aide et insertion, public 16-25 ans et plus

En octobre, le pôle répond au dispositif « Quartier d'automne » mis en place par l'Etat pour favoriser l'insertion dans les quartiers prioritaires afin de programmer des janvier 2021 le projet : Rendez-vous d'avenir. Le but du projet est d'aider le jeune à financer son projet d'insertion, engageant le jeune dans un processus de suivi, du CV jusqu'à la formation.

A la clôture de l'exercice 2020, le bilan fait état de 241 adhérents de 16 à 25 ans.

Pôle animation 11-17 ans :

En 2020, l'action majeure a été le séjour ski en février. Depuis mars, c'est le pôle le plus impacté par la crise sanitaire. De multiples actions ont été annulées (challenge fair-play, raid fil vert, séjour, activités...) en raison des différents protocoles sanitaires ou autorisées avec une jauge de participants limitée.

Depuis juillet, nous avons fait le choix de maintenir le service en nous adaptant à la crise avec des activités à chaque vacances scolaires et de nouveaux projets. Nous avons recensé 99 inscrits soit une légère baisse de 5 inscriptions par rapport à 2019.

Des projets phares :

- Le street art, le 28 Octobre Inauguration du projet, en présence des partenaires, des habitants, des jeunes, des artistes et des élus.
- Le projet Café des parents de décembre : atelier et concours de pâtisserie jeune-parent avec le chef Clément. Projet transversal pôle clas et animation.

Pôle CLAS, contrat d'accompagnement à la scolarité collégien

Depuis mars, le pôle a redémarré partiellement sur les vacances scolaires estivales (autorisation exceptionnelle au vu de la crise et du retard pris par les jeunes des QPV). Une reprise totale en septembre 2020. L'objectif a été de renouer rapidement, efficacement avec tous les adhérents et les parents, être force de proposition sur les révisions, la méthodologie de travail, l'apport culturel et l'aide à la parentalité. Constat : un réel besoin de remise à niveau et une attente marquée des parents. Forte demande, forte fréquentation et demande croissante d'accompagnement pour les lycéens.

Sur l'année 2020 : 36 inscrits, 17 filles et 19 garçons, tous issus du QPV. Mise en place d'un café des parents mensuel, le samedi visant à renforcer le soutien à la parentalité.



Les Ressources humaines

Nos objectifs sont de créer le lien entre les personnels communautaires, de contribuer au développement de l'identité de la collectivité, mais aussi être un outil de reconnaissance de l'engagement professionnel de chacun.

484 agents, dont 318 fonctionnaires et 166 contractuels.

Soit **61.78 %** de femmes et **38.22 %** d'hommes répartis par catégorie hiérarchique :

- Sur la catégorie A : 85 agents (60 % de femmes et 40 % d'hommes)
- Sur la catégorie B : 179 agents (56.42 % de femmes et 43.58 % d'hommes)
- Sur la catégorie C : 220 agents (67.27 % de femmes et 32.73 % d'hommes).

Les agents par filière

- Administrative : 155
- Animation : 48
- Culturelle : 194
- Sportive : 27
- Technique : 59
- Sociale : 1

Les ressources humaines



Actions de formation

(organisées principalement en distanciel en raison des restrictions sanitaires) :

- 385 journées de formation au total, au titre de formations dispensées par le CNFPT (273) ou par d'autres prestataires à titre gratuit tels que Médiadix, la Médiathèque Départementale de l'Essonne, ... (115).
- 250 journées de formation dites payantes auprès de prestataires extérieurs.

Quelques précisions :

- 49 agents ont suivi des formations organisées en intra sur différentes thématiques (régies d'avance et de recettes, défibrillateur cardiaque, recyclage PSE1 de personnels de piscines, logiciel de gestion CIRIL).
- 48 agents ont suivi des formations dites obligatoires, en initial ou en recyclage (sécurité incendie, habilitation électrique, PSE1, ...)
- 15 agents ont suivi une formation d'intégration après leur mise en stage (3 en cat. C, 4 en cat. B et 3 en cat. A).
- 14 agents ont suivi une préparation à un concours ou à un examen professionnel.



Mouvements

2 agents en mobilités internes
36 agents recrutés
39 mobilités externes,
18 retraites, 1 rupture conventionnelle et 2 décès (soit 60 départs au total)



Évolutions de carrière

12 agents ont bénéficié d'un avancement au grade supérieur en 2020 (à noter que 8 dossiers ont été envoyés au Centre de Gestion au titre de la Promotion Interne, mais aucun agent n'a été retenu).



Prestations proposées au personnel

Créer le lien entre les personnels communautaires, contribuer au développement de l'identité de la collectivité, mais aussi être un outil de reconnaissance de l'engagement professionnel de chacun, tels sont les objectifs des différentes prestations et manifestations offertes aux agents, telles que :

- **Une participation financière significative de la collectivité** est consentie pour permettre au maximum d'agents, de bénéficier d'une protection sociale complémentaire à travers ses deux volets : risque santé et prévoyance. Le niveau de participation employeur est modulé selon le niveau de salaire net de l'agent, les revenus les plus modestes bénéficiant de la participation la plus haute. 139 agents sont adhérents au contrat collectif couvrant le risque santé proposé par HARMONIE MUTUELLE, et 50 agents sont adhérents au contrat collectif Prévoyance proposé par VV/MNT ; la participation de la Communauté d'Agglomération à ces deux dispositifs représente un coût annuel de près de 37 000 euros.

- **L'existence d'un COS** (Comité des Œuvres Sociales) pour l'ensemble du personnel dont le temps de travail est d'au moins 50 % ; cette association, qui a fêté ses 15 années d'existence en 2019, propose des prestations telles que des chèques CADHOC pour les agents et les enfants, l'organisation d'une Fête de fin d'année toujours très appréciée, des commandes de produits à tarifs préférentiels. Elle participe également de façon active à l'organisation de l'Arbre de Noël des enfants du personnel. Le montant de la subvention versée pour l'exercice 2020 a été reconduit à hauteur de 57 000 euros.

- **L'adhésion au CNAS** (Comité National de l'Action Sociale) permet de compléter les prestations du COS, notamment en matière d'aides sociales, de prêts et de loisirs. 817 prestations ont ainsi bénéficié à nos personnels en 2020.

- **Les traditionnels temps de convivialité et de festivités** proposés aux personnels ont été bouleversés par la crise sanitaire : les Vœux de nouvelle année ont pu être organisés en janvier 2020, avec la remise de 5 médailles d'honneur. En revanche, la Garden Party, l'Arbre de Noël des enfants du personnel, ainsi que la soirée festive annuelle organisée par le COS, n'ont pas pu se tenir.

- **Des remises exceptionnelles de chèques CADHOC** ont toutefois été effectuées à l'ensemble des personnels, d'une part, par le COS, qui a majoré le montant des chèques habituellement distribués à l'occasion des fêtes de fin d'année, puis courant janvier 2021 par le Président, qui au nom des élus communautaires, a tenu à remercier les agents de leur engagement pour le service public pendant cette période si particulière (périodicité trimestrielle).



Événements marquants en 2020

La crise sanitaire COVID-19 a mis à l'épreuve les capacités d'adaptation de l'équipe pour assurer la continuité de ses missions, pendant les périodes de confinement, mais aussi lors des périodes de reprise d'activité des services. L'intégralité des fonctions a continué d'être remplie : la gestion de la paie, mais aussi la gestion des carrières (avancements d'échelon), la gestion des formations (inscriptions, reports, annulations), les recrutements, ... Le télétravail a été privilégié ce qui a permis de réaliser les missions essentielles, tout en veillant à une présence effective sur site des différentes fonctions, par roulement. Cela a permis de répondre aux demandes urgentes et d'assurer la continuité de la mise à signature des actes émis par la Direction.

Poursuite, pour la quatrième année, de la mise en œuvre du plan national de revalorisation des carrières et des rémunérations (PPCR) ; ces mesures ont concerné, au titre de 2020, toutes les grilles indiciaires de catégorie A et une petite partie de celles de la catégorie C.

Recrutement : organisation de 2 sessions d'accueil des agents nouvellement recrutés au sein de la collectivité en 2020 (septembre et décembre 2020).

Dialogue social : malgré le contexte sanitaire, il a pu être maintenu selon un rythme soutenu : Le Comité Technique s'est réuni 4 fois en 2020. Deux séances exceptionnelles, les 5 mai et 2 juillet 2020, ont été consacrées aux mesures organisationnelles et sanitaires mises en place en raison de l'épidémie COVID-19. Le CHSCT s'est également réuni à deux reprises, notamment sur les mesures liées à la crise sanitaire et sur le processus d'élaboration du Document Unique.

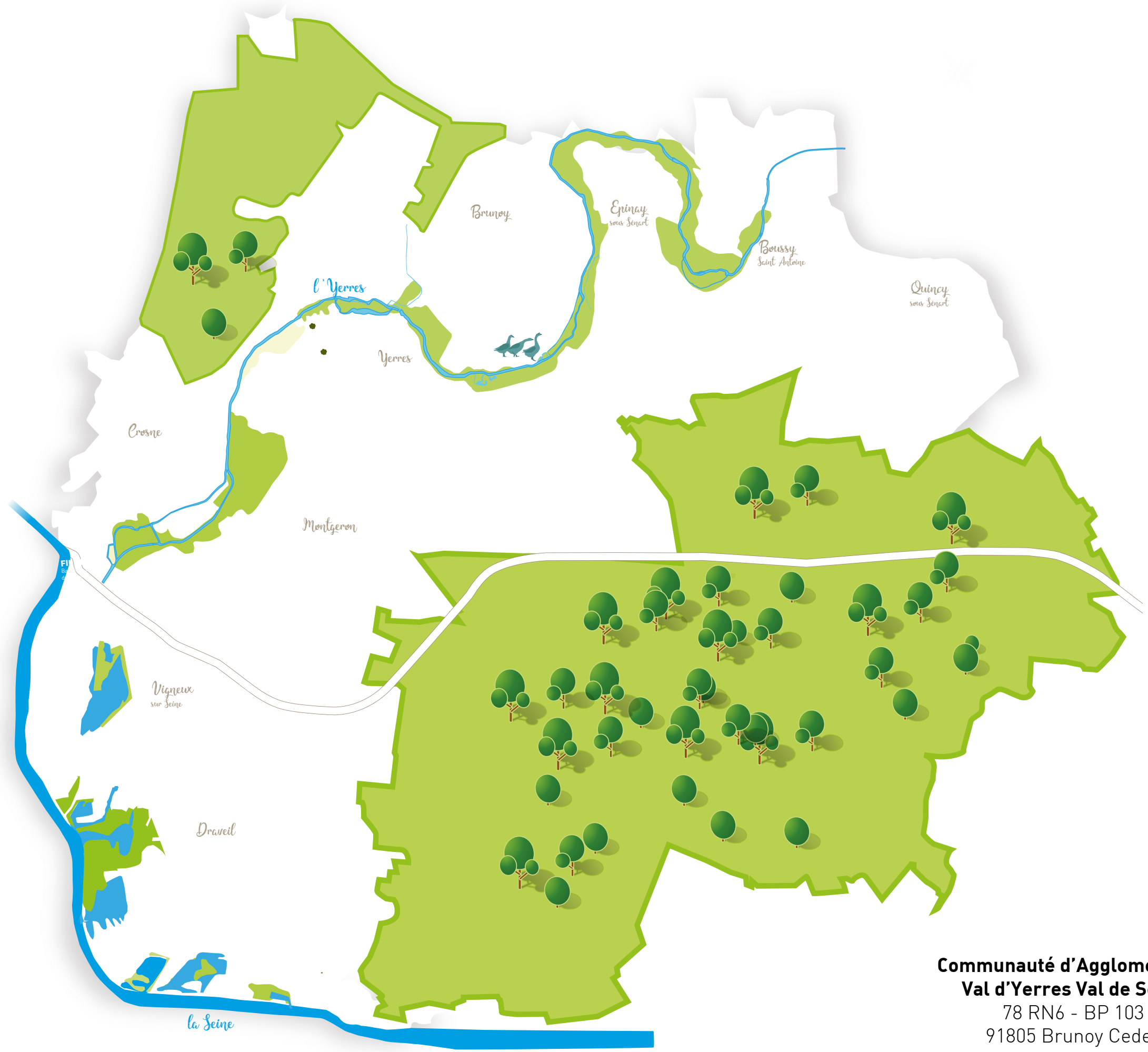


Un nouveau logo pour l'Agglo !

Réalisé par l'agence de communication TONGUI, située à Brunoy, le nouveau logo de la Communauté d'Agglomération a été adopté en 2020. Depuis, il est déployé progressivement sur l'ensemble de nos courriers, nos équipements, nos véhicules.

Ses couleurs symbolisent notre territoire vert et bleu, sa forme marque le dynamisme de notre collectivité qui irrigue les neufs communes qui la composent (les 9 vagues) et la petite touche orangée, comme un demi-soleil, traduit toute son originalité.





**Communauté d'Agglomération
Val d'Yerres Val de Seine**

78 RN6 - BP 103
91805 Brunoy Cedex

01 60 47 94 20
www.vyvs.fr





VAL D'YERRES
VAL DE SEINE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Le territoire vert et bleu